



20 ANS À BÂTIR ENSEMBLE

Rapport d'activités
2009 – 2010

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. ACCÈS À DES SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ DE QUALITÉ, EN QUANTITÉ SUFFISANTE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS	7
2. PARTICIPATION ET INTEGRATION SOCIALE	21
3. COMMUNICATION ET PROMOTION	45
4. LEADERSHIP ET CONCERTATION.....	50
5. GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES, MATERIELLES ET HUMAINES	63
CONCLUSION.....	65
ANNEXES.....	67
Associations-membres du cradi	69
Les instances de travail du CRADI 2009-2010.....	71
Liste des avis et publications	83
Activités avec les médias.....	85
Liste des acronymes.....	87
 PHOTOS	
Activité SQPH 2009	8
Show Accès-Cible 2009	9
Nouvelle rampe d'accès des autobus.....	26
Membres du comité des partenaires Ville source AlterGo - François Bergeron.....	29
Guide pratique pour aider les citoyennes et les citoyens à participer à une consultation publique	32
Participants à la journée du 17 mars 2010.....	36
Julie Arsenault et Robert Groulx du Mouvement Personnes d'Abord.....	36
Joe Jack et John présente sa toute dernière création <i>Mimi</i>	43
Les Muses -Cabaret	43
Semaine québécoise de la déficience intellectuelle en mars 2010	48
Logo de Centraide de Montréal	55
Sandra Chism, Lyse Chartrand, Joël Martin et Alain Germain, parrains et marraines du 20 ^e anniversaire	60

INTRODUCTION

Le CRADI a pour mission de veiller aux intérêts et aux droits des personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble envahissant du développement (TED) et de leur famille, ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie. Il est un regroupement d'associations et offre à ces dernières un lieu de soutien, de concertation, d'information et de formation.

En juin 2009, le CRADI adoptait un plan d'action en continuité avec celui de l'année précédente, en poursuivant le travail sur cinq axes principaux :

- √ Accès à des services sociaux et de santé de qualité et en quantité suffisante pour répondre aux besoins des personnes et de leur famille.
- √ Participation et intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.
- √ Communication et promotion
- √ Leadership du CRADI et concertation
- √ Gestion des ressources financières, matérielles et humaines.

Au rang des nouveautés, l'axe communication et promotion devenait une préoccupation en soi. L'objectif était de renforcer ce secteur d'activité pour rendre le CRADI plus visible à un public plus large. Ainsi, une des employées a été affectée entièrement à ces activités auxquelles se sont ajoutées toutes les activités promotionnelles.

Cette année a été celle des 20 ans du CRADI. A cette occasion plusieurs activités sont venues ponctuer l'année. Celles-ci ont été l'occasion d'honorer des personnes, de fêter, de célébrer des moments importants, de renforcer la solidarité de ce regroupement et aussi de fouiller dans les archives et de pouvoir reconstituer l'historique du CRADI et ses moments forts.

Le présent document décrit succinctement les diverses activités menées pendant l'année. Comme d'habitude, un travail d'ampleur a été accompli au cours de l'année.

1. ACCÈS À DES SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ DE QUALITÉ, EN QUANTITÉ SUFFISANTE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Ce volet comporte sept dossiers, dont trois priorisés par l'assemblée générale. Les priorités étaient la participation au Mouvement PHAS, la réorganisation des services sociaux et de santé en DI-TED à Montréal et le vieillissement des personnes ayant une déficience intellectuelle.

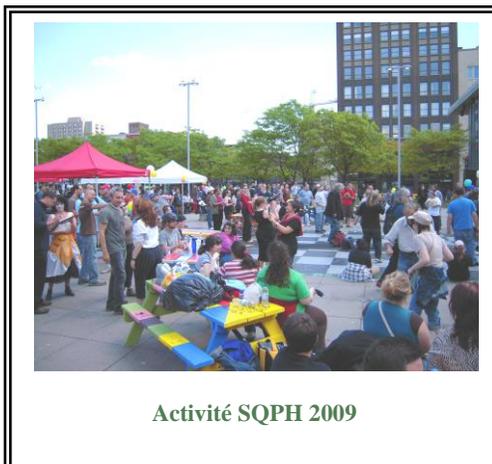
1.1. Mouvement PHAS

On se rappellera que le Mouvement PHAS a été initié en 2006 dans l'objectif d'accroître l'accès aux services sociaux des personnes handicapées et de leurs familles. Le Mouvement PHAS est une coalition de personnes handicapées, de parents, d'amis, d'intervenants, d'associations et de citoyens qui sont interpellés par la question de l'accès aux services de santé et sociaux. Le CRADI a largement contribué au développement de ce mouvement. Le Mouvement PHAS est un partenaire essentiel, connu sur la place publique, qui a contribué à faire reconnaître cette problématique et à inciter les décideurs politiques à initier des solutions. Le ministère de la Santé et des Services sociaux aura investi au cours des trois dernières années un budget de 35 millions pour répondre aux listes d'attente et mis en place un plan d'accès aux services, mesure qui a été officiellement annoncée en juin 2008. Cette dernière a pour objectif de doter les établissements d'un outil qui leur permettra de mieux gérer l'attente de services.

Mouvement PHAS (contribution du CRADI)

- Participation au grand comité (4 réunions)
- Participation au comité politique (5 réunions)
- Participation au comité gestion (5 réunions)
- Participation aux activités de promotion, sensibilisation notamment le 3 juin pendant la SQPH et le show Accès-cible
- Contribution aux représentations politiques
- Contribution à l'extension du réseau d'influence de PHAS, entre autres mobilisations des membres du CRADI
- Soutien à la coordination

Les activités du Mouvement PHAS se déclinent selon quatre grands volets : promotion et sensibilisation du grand public, mobilisation, activités de représentation, activités de partenariat. Le Mouvement PHAS travaille à l'augmentation des budgets, à l'amélioration de l'organisation des services, pour la relève des professionnels. En outre, il a travaillé cette année sur la problématique de l'information aux familles, celle-ci étant un des aspects de l'attente de services. Il effectue une vigilance sur le plan d'accès des personnes handicapées du ministère de la Santé et des Services sociaux.



Cette année PHAS a mis l'accent sur l'établissement de son réseau régional québécois, en partenariat avec l'AQRIPH et les ROP du Québec. Une rencontre avec tous les ROP a eu lieu en novembre 2009 pour installer un réseau de communication solide entre PHAS et les regroupements.

Finalement le 5 juin 2009, le Mouvement a réuni tous ses membres et partenaires pour un deuxième forum : « Accès aux soins de santé et services sociaux...3 ans après, bilan et perspectives, accès aux services après trois années de travail ».

L'investissement du CRADI a consisté, d'une part à **participer à plusieurs des instances de PHAS, d'autre part à favoriser la mobilisation des associations du CRADI**. Le CRADI a participé à **de très nombreuses représentations** (ordre des orthophonistes et audiologistes, « A vos marques, prêts, partez », député Amir Khadir, AQESSS, etc.). Par ailleurs, le CRADI contribue à la **gestion de PHAS** et fait des représentations pour son financement. Le financement et l'avenir de PHAS se discutent notamment avec Solidarité de parents de personnes handicapées qui est l'organisme promoteur de PHAS et avec le ROPMM. Le CRADI a participé à des activités de préparation et été présent et personne ressource lors **du forum**. Il a été à l'avant plan des activités avec l'AQRIPH et a notamment visité, avec la coordonnatrice, la région de l'Estrie comme région test. Il offre aussi un **soutien professionnel à la coordonnatrice de PHAS**, ce qui a été beaucoup plus exigeant cette année puisque la coordonnatrice de PHAS était en congé maternité et que la supervision voulait dire aussi formation de la personne en remplacement.

L'avantage de PHAS est que, travaillant sur une seule problématique, il est capable de mieux cerner les enjeux et peut consacrer toute son énergie aux solutions. Il catalyse toutes les forces des personnes aussi bien que du milieu associatif. Les résultats s'adressent à toutes les catégories de personnes handicapées. Si le CRADI travaillait seul sur ce dossier, il ne pourrait faire de gains substantiels à long terme. Ce travail en concertation avec PHAS donne au CRADI un accès à de très nombreuses instances qu'il ne serait pas en mesure de rencontrer autrement et où il

peut parler de la déficience intellectuelle. Même si PHAS n'a pas été le seul à contribuer à cet avancement, on peut dire que l'obtention de budget de développement pour une troisième année consécutive (à un moment où le développement budgétaire est victime des coupures de la crise économique) et l'arrivée du plan d'accès aux services pour les personnes handicapées constituent des avancées. La sensibilisation du public progresse elle aussi. Nous suggérons aux membres du CRADI de lire le rapport d'activités exhaustif du Mouvement PHAS.



Show Accès-Cible 2009

PHAS : Quelques activités de mobilisation et de sensibilisation

- Présence et prise de parole à l'activité de SOS pendant la SQPH (juin 2009)
- Présence au forum (juin 2009)
- Spectacle de visibilité et de solidarité le 2 décembre 2009
- 32 761 signatures de la déclaration de droits au 31 mars 2010

Membres du CRADI actifs à PHAS :

- ATEDM
- Solidarité de parents
- Regroupement pour la trisomie 21

Orientations pour 2010-2011

- Continuer à contribuer au Mouvement PHAS.
- Participer au comité gestion et au comité financement.
- Participer au Grand comité et au comité politique de PHAS.
- Participer aux représentations politiques et de réseautage.
- Participer aux mobilisations.
- Apporter un soutien à la coordonnatrice de PHAS.
- Continuer à mobiliser les membres du CRADI.

1.2. Réorganisation des services sociaux et de santé en DI-TED À Montréal

Ce dossier est un dossier prioritaire pour le CRADI cette année. On se rappellera qu'en 2006, l'Agence a initié des travaux en vue d'un plan d'action régional. En juin 2009, le conseil d'administration de l'Agence a adopté ce plan, intitulé **plan d'action montréalais 2009-2012, services destinés aux personnes ayant une déficience intellectuelle ou un TED**. Par ailleurs, en juin 2008, le ministère de la Santé et des Services sociaux avait publié le plan d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience. Ce document a pour objectif d'améliorer l'accessibilité des services aux personnes ayant une déficience et précise au réseau quels mécanismes il doit mettre en place pour faciliter l'accès des personnes. Enfin, l'installation progressive de la réorganisation des services commence à produire ses effets et donne des indications de la configuration future des services et des problématiques que les parents et les personnes vont rencontrer.

Plan d'organisation des services destinés aux personnes ayant une déficience intellectuelle ou un TED 2008-2012

Cette année, le CRADI a participé à la fin des travaux de l'Agence en participant au **comité aviseur intersectoriel**, principale instance de l'Agence pour mener à bien les travaux sur le plan. Cela s'est terminé en juin 2009 avec l'adoption du plan par le conseil d'administration de l'Agence. Un comité de suivi est prévu dans le plan, mais ne s'est pas encore réuni à ce jour.

La réorganisation en santé-services sociaux constitue un grand sujet de préoccupation pour les parents. Le plan

proposé sélectionne sept priorités avec lesquelles le milieu associatif est d'accord. Ce faisant, il reporte à plus tard la réponse aux besoins des personnes adultes, ce qui est inquiétant. De nouveaux projets sont proposés dans le cadre des activités des CSSS, concernant la stimulation des jeunes enfants. Le plan prévoit un investissement supplémentaire pour les services de stimulation précoce dans les centres de réadaptation. Compte tenu des contraintes nombreuses, notamment le plan d'accès du Ministère, les limites du développement budgétaire, nous croyons avoir tiré le meilleur parti possible de cet exercice, notamment pour l'investissement auprès des jeunes enfants. Il faudra cependant surveiller l'impact des nouveaux projets dans les CSSS. Le CRADI reste très inquiet des effets produits par la réorganisation, notamment dans des services aussi cruciaux que le socioprofessionnel et le résidentiel et il reste sceptique quant aux possibilités des CSSS de répondre aux usagers sans soutien financier additionnel pour les adultes. Le plan prévoit prioriser

Comité aviseur intersectoriel Nos représentants

- Hélène Morin, parent DI et Sandra Chism
- Thérèse Colin, milieu associatif DI
- Carmen Lahaie, milieu associatif TED
- Electra Dalamagas, parent TED

les services aux personnes ayant un trouble grave de comportement en crise, et aux personnes TED sans déficience intellectuelle. Ce sera un gain pour ces deux clientèles si les services réussissent à se mettre en place pendant la durée du plan. Nous trouvons grave, que pendant ce temps, les personnes ayant une déficience intellectuelle légère disparaissent pratiquement des préoccupations de la réadaptation.

Dans le cadre des travaux du plan, l'Agence a mis sur pied **un groupe de travail sur l'amélioration de l'offre de services aux personnes vivant des situations de crise ou ayant un trouble grave de comportement**. Ce groupe a pour objectif de documenter les services offerts actuellement et de définir une meilleure organisation de services. Il s'intéresse plus particulièrement aux interfaces du réseau scolaire et de celui de la santé et des services sociaux. Les représentantes du milieu associatif sont Carmen Lahaie et Thérèse Colin.

Le comité s'est réuni 5 fois au cours de l'année. Après qu'un état de situation des services eût été fait, il s'est avéré préférable de scinder les travaux en deux étapes : l'offre de services pour les enfants d'âge scolaire, puis dans un deuxième temps celle destinées aux enfants de 0 à 4 ans et celle des plus de 21 ans. Les travaux de cette année n'ont porté que sur l'âge scolaire. Ils ont connu de nombreuses interruptions pendant lesquels les centres de réadaptation ont fait des réflexions spécifiques à leur réseau. Ils se poursuivront l'année prochaine.

Comité de travail santé, services sociaux du CRADI

Compte tenu du fait que le dossier des services de santé et sociaux se décline en plusieurs éléments et donne lieu à plusieurs comités de travail à l'Agence (notamment plan d'accès, plan montréalais des services en DI-TED, réorganisation des services, etc.), le CRADI s'était donné l'année dernière un **comité santé services sociaux** spécifique pour alimenter nos représentants, réfléchir aux impacts de toutes ces transformations et organiser des actions de représentation. Celui-ci a d'abord **analysé les travaux du comité aviseur de l'Agence de la santé et des services sociaux** et participé aux dernières rencontres avant l'adoption du plan par l'Agence en juin 2009. Par la suite ce comité avait pour mandat

Associations actives sur le comité du CRADI

- Comité des usagers des Services de réadaptation L'Intégrale
- Association des parents de Gabrielle Major
- Association québécoise du Syndrome de Rett
- AMDI
- ATEDM

d'exercer une vigilance sur la mise en place du plan. Nous avons donc collecté un maximum d'informations sur la façon dont se transforme le réseau. A cause de la

concentration des efforts sur la grippe AH1N1, l'Agence n'a toujours pas mis en place de comité de suivi ni même nommé de responsable de la mise en place, laissant d'ailleurs cette responsabilité aux établissements. Toutefois notre comité a jugé utile de faire **plusieurs représentations** pour maintenir le cap des établissements sur nos préoccupations. Ainsi la permanence a fait des représentations aux endroits suivants : assemblée publique des services de réadaptation l'intégrale (novembre), conseil d'administration de l'Agence (décembre), table de concertation du nord, table de concertation de l'Est, table emploi. Nous avons particulièrement surveillé l'évolution au niveau du dossier socioprofessionnel. Partout on nous a promis que les services ne seraient pas touchés pour l'instant. Globalement, la situation est restée intacte cette année, mais nous sentons qu'elle est extrêmement fragile. Nous avons aussi profité de ces occasions pour **questionner sur les listes d'attente et le respect du plan d'accès**. Jusqu'en novembre, le plan d'accès était en vigueur pour les situations de niveau urgent ou élevé, ce qui a permis aux centres de réadaptation de respecter à peu près leurs échéances. Il reste néanmoins de très longues listes d'attente à Montréal pour lesquelles la réponse risque d'être très difficile au cours de l'année prochaine puisque nous toucherons le niveau de priorité modéré.

Au 31 mars 2010, la liste d'attente DI-TED était de 2042 personnes, soit en DI : 361 demandes en ressources résidentielles, 279 en socioprofessionnel et 596 en soutien à la personne, et en TED ; 165 demandes en résidentiel, 61 en socioprofessionnel et 590 en soutien à la personne. Au total, 1145 de ces demandes sont des premiers services. Aux toutes dernières statistiques, (novembre 2009), on peut aussi constater que les centres de réadaptation répondaient de façon très inégale aux priorités urgentes (entre 50 % et 100 %); ils répondent avec beaucoup de difficulté aux priorités élevées (les enfants de moins de moins de 6 ans), un centre répondant tout à fait, et deux répondant aux environs de 7 %. On peut conclure qu'il y a encore beaucoup à faire à Montréal pour résorber les listes d'attente et répondre au plan d'accès en ce qui concerne les CRDI-TED. Il est beaucoup plus difficile d'obtenir de l'information sur les listes d'attente des CSSS.

Activités du comité

- Trois rencontres du comité
- Représentations au CA de l'Agence et dans diverses instances
- Recommandations et réactions relativement au budget sss

Le CRADI a également participé aux **consultations prébudgétaires** en envoyant des commentaires en ligne sur le site du ministère.

En plus, le CRADI a fait paraître **un communiqué de presse** à l'annonce du budget 2010-2011.

Planification quinquennale 2010-2015 de l'Agence de la santé et des services sociaux : Le CRADI a participé aux divers travaux de planification de l'Agence, soit : présentations des travaux par Monsieur Louis Côté, participation à la consultation du milieu associatif et à l'avis conjoint émis par celui-ci, au forum des partenaires et rédaction d'un avis spécifique au CRADI.

L'Agence doit adopter sa planification en juin 2010. Dans la mesure où l'agence a adopté un plan spécifique en déficience intellectuelle–TED en 2009, cette nouvelle planification confirme les orientations déjà adoptées.

Avis du protecteur du citoyen sur les services en TED. A l'automne, le protecteur du citoyen a fait paraître un avis qui confirme d'ailleurs les préoccupations du milieu associatif et propose des recommandations. Guillaume Lahaie en a fait un résumé dans un article de l'Infocradi.

Orientations pour 2010-2011

- Siéger sur le comité de suivi du plan en DI-TED, s'il se met en place.
- Continuer à siéger au groupe de travail sur l'amélioration de l'offre de service aux personnes vivant une situation de crise et ayant un TGC.
- Coordonner le comité réorganisation du CRADI et y faire un suivi de la mise en œuvre du plan d'action et du plan d'accès aux services des personnes ayant une déficience.
- Se mobiliser pour obtenir les services manquants ou en voie de disparition et faire des représentations à l'Agence sss ou autres.
- Organiser une rencontre des CSSS et des membres du CRADI.
- Toute autre action jugée pertinente (rencontres politiques, etc.).

1.3. Stimulation précoce

On se rappellera qu'en mars 2009, le CRADI publiait un document qui devenait la position du CRADI sur la stimulation précoce. Celui-ci porte le titre *Stimuler tôt, agir ensemble, une intervention porteuse d'avenir ! Pour une vision renouvelée de la stimulation précoce des enfants ayant une déficience intellectuelle.*

Le comité est composé de :

- Christine Duquette, J'me fais une place en garderie
- Nancy Dorais, Regroupement pour la Trisomie 21
- Carolyne Lavoie, Solidarité de parents de personnes handicapées
- Isabelle Perrin, APCGM
- Thérèse Colin, CRADI

Il a tenu 4 rencontres d'avril 2009 à mars 2010

Le comité stimulation précoce recevait le mandat de le **diffuser**. Ainsi une courte présentation en a été faite au conseil d'administration de l'Agence au printemps 2009. Par la suite, le comité a fait un Powerpoint de ce document dans le but de pouvoir le présenter à différentes instances. Faute de pouvoir faire coïncider les dates, le document n'a pas encore été présenté aux conseils d'administration des établissements. Par contre, il a fait l'objet d'une présentation discussion à la table de concertation sous-régionale du Nord. Deux présentations sont prévues sous peu, une à la table de concertation de l'Est, l'autre au colloque de l'IQDI. En outre le document de position a été envoyé à nos principaux partenaires. Les efforts du CRADI pour ramener un investissement dans la stimulation précoce n'ont pas été vains. Nous avons appris que les centres de réadaptation de Montréal ont augmenté leurs heures de stimulation précoce aux enfants ayant une déficience intellectuelle à 5h par semaine au lieu de deux, ceci avec l'octroi de financement relié au plan montréalais en DI-TED.

En lien avec la réorganisation en cours, le comité devait suivre **la mise en œuvre du plan en DI-TED de l'Agence**, notamment le volet : mise en place des projets-pilotes de stimulation précoce dans les CSSS. Ceci s'est fait en collaboration avec la Table de concertation sur les services de garde. Le comité a pris connaissance des projets des CSSS Jeanne Mance et LaSalle/Lachine/Verdun. Le comité a commencé à analyser les modes de fonctionnement de ces projets en complétant avec les informations apportées par les parents utilisateurs; l'exercice se complètera avec la présentation du projet du CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord en mai.

Pour faire suite à la rencontre faite l'année précédente avec Mme Francine Trickey et Mme Danielle Durand de la **Direction de la Santé publique**, les membres du

comité **ont participé au sommet montréalais sur la maturité scolaire**. C'est en effet la santé publique qui est maître d'œuvre de tous les travaux qui se développent sur ce sujet. Nous trouvons important d'être présents lors de cet événement pour s'assurer que les enfants ayant une déficience soient bien pris en considération, d'autre part pour participer aux débats et aux solutions qui pourraient être mises en œuvre. Nous avons compris que l'étude sur la maturité scolaire avait écarté les enfants non scolarisés en milieu régulier. En conséquence, les solutions ne s'adressent pas à eux, mais plutôt aux enfants de milieu défavorisé et issus des communautés culturelles. Nous avons dénoncé cet état de fait. D'une part, il est essentiel d'inclure dans les solutions les enfants ayant des retards dus à des déficiences si on souhaite les intégrer à l'école, d'autre part, le CRADI s'inquiète des orientations véhiculées par ces travaux qui créent des exigences démesurées et font pression sur les milieux de garde et les familles, creusant ainsi des fossés profonds entre les enfants qui réussissent et ceux qui, dès le berceau seront déjà en dehors de la course, alors qu'à cet âge ils devraient jouer. Au cours de l'année, le comité a eu des échanges sur ce sujet ; il doit poursuivre avec des travaux d'analyse et un positionnement.

Plan montréalais sur la performance des services d'orthophonie : nous avons appris qu'en décembre l'Agence avait adopté un plan montréalais sur la performance des services d'orthophonie, qui a pour objectif de planifier une offre de service intégrée et de dégager les budgets afférents. Le comité est en train de s'approprier ce plan, ce qui sera utile dans l'analyse des projets pilotes des CSSS. En arrière fond, le comité monte également un argumentaire pour obtenir des services d'orthophonie dans les CRDI-TED.

Orientations du comité pour 2010-2011

- Promotion du document sur la position du CRADI. Mise à jour de la plateforme (entre autres sur la maturité scolaire).
- *Rencontre du CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord* et analyse des projets-pilotes des CSSS en stimulation précoce.
- Analyser le plan montréalais en orthophonie. Faire des représentations pour obtenir des services d'orthophonie en CRDI-TED.
- Documenter les situations terrain.

1.4. Dossier résidentiel

Pour une deuxième année consécutive, ce dossier a dû être mis de côté en raison du manque de disponibilité de la permanence.

Par contre, dans le cadre du dossier santé services sociaux, nous avons porté attention aux effets possibles de la réorganisation des services sur l'attente de services et sur la qualité de ces derniers.

En particulier, le CRADI a émis des commentaires par voie de communiqué de presse lorsqu'ont été révélés publiquement les événements de ressources intermédiaires du Centre de réadaptation Lisette-Dupras.

Orientations pour 2010 -2011

- Exercer une vigilance sur la qualité des services.
- Faire une demande au MSSS pour qu'il relance les visites d'appréciation de la qualité des services.

1.5. Personnes vieillissantes

Ce dossier avait été classé comme prioritaire à la dernière assemblée générale. L'objectif était d'entamer un travail menant à une position du milieu associatif sur les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle qui vieillissent et sur les services qui doivent leur être donnés. La première étape à réaliser pour cette année devait être une revue de littérature. Il était aussi question d'arrimer les travaux du CRADI avec ceux qui débutaient à l'AMDI.

La première partie de l'année a été consacrée à la **recherche de financement**. Lorsque l'AMDI a sollicité le CRADI pour un appui à la demande de financement qu'elle faisait auprès du ministère de la Famille et des Aînés, les deux organismes ont convenu d'arrimer d'emblée leur demande de financement et leurs travaux. L'Association des parents du centre Gabrielle Major, qui était aussi intéressée à travailler cette problématique, s'est jointe aux travaux et au financement. L'objectif pour le CRADI était de travailler à la réalisation de la revue de littérature et d'apporter par la suite son concours à la réalisation du guide de soutien aux parents que l'AMDI projette de faire d'ici mars 2011. Ce n'est qu'en fin mars 2010 que nous avons reçu une réponse positive du Ministère. Toutefois les travaux ont pu commencer un peu avant grâce au financement dégagé par l'Association des parents du centre Gabrielle Major.

Dans un premier temps, les trois organismes ont signé une **entente de collaboration**, et travaillé à la mise en place de la première étape. En février une chercheuse a été embauchée et a commencé **la revue de littérature**. Un **comité** a été constitué pour accompagner le travail de la chercheuse. Les travaux de cette étape doivent se poursuivre jusqu'à l'été 2010.

Projet commun

- CRADI
- AMDI
- APCGM

Comité sur le vieillissement du CRADI

- AMDI
- APCGM
- Un Prolongement à la famille
- Regroupement pour la trisomie 21
- Parrainage civique Montréal

Même si les travaux n'ont pas été entièrement réalisés avant la fin de l'année financière, le cheminement de ce dossier est une avancée à plusieurs égards. Particulièrement, il s'est créé un partenariat associatif productif entre les trois associations pivot et au-delà de cela avec plusieurs associations, si bien que tout est en place pour une belle collaboration communautaire dans ce dossier. Le jumelage des objectifs des associations permet de répondre à plusieurs objectifs en même temps et maximise les ressources de chacun. Le montage des dossiers est fait de telle façon qu'il devrait aussi y avoir une belle participation des principaux concernés, les familles et les personnes, en temps voulu.

En outre le CRADI a été sollicité par le Regroupement pour la trisomie 21 pour collaborer à une soirée d'information et d'échange sur le vieillissement des personnes qui ont une déficience intellectuelle. Le CRADI a apporté sa contribution à la préparation en suggérant des ressources et en alimentant la stagiaire chargée de ce projet. La rencontre aura lieu le 11 mai 2010.

Orientations pour 2010-2011

- Finir la revue de littérature (phase 1). Publier et diffuser les résultats.
- Faire une demande de financement pour la phase 2 (les expériences concluantes).
- Réaliser cette deuxième étape.
- Contribuer à la réalisation du guide de l'AMDI.
- *Participer à l'activité du Regroupement pour la Trisomie 21.*

1.6. Soutien aux familles

A la dernière assemblée générale, les membres avaient noté qu'il serait nécessaire de réanimer nos activités sur le soutien aux familles. Trois objectifs avaient été fixés : organiser un déjeuner causerie sur le thème des aidants naturels, faire un état de situation sur la subvention de soutien aux familles et participer au comité de suivi de l'Agence sur ce thème.

En réalité, l'Agence n'a pas encore mis sur pied ce comité, ce qui rendait moins urgent le portrait de situation sur la subvention de soutien aux familles. En raison de l'absence de Marie-Claude, en congé maternité, ce dossier n'a pas été activé compte tenu de l'insuffisance de ressources humaines. A cause des nombreuses rencontres que nous avons eues avec tous les groupes au cours de l'année, il a été décidé de laisser tomber les cafés- rencontre planifiés en début d'année pour ne pas risquer de surcharger les groupes.

Orientations pour 2010-2011

- Organiser un déjeuner rencontre sur la question des aidants naturels.
- Faire un état de situation qualitatif sur la subvention de soutien aux familles, avec les membres du CRADI (pour ce faire, demander une subvention).
- Participer au comité de l'Agence sur la subvention de soutien aux familles.
- Organiser une rencontre des organismes qui ont une maison de répit pour discuter de leur façon de faire leur demande de financement en tant que maison de répit.

1.7. Accompagnement

On se rappellera qu'en 2008-2009, ce dossier ne faisait pas partie des dossiers à travailler, mais que la table de concertation sur l'accompagnement pilotée par PIMO avait décidé d'entreprendre une étude sur les besoins d'accompagnement. Il avait alors été jugé dommage que les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un TED ne soient pas pris en considération alors que cette étude pourrait par la suite être un document de référence à l'appui de futures représentations.

Le CRADI avait donc **collaboré à la recherche** menée par la table accompagnement. La production de la recherche était prévue pour juin 2009, mais elle s'est poursuivie en fait jusqu'en avril 2010. En effet, de nouvelles données statistiques méritaient d'être mentionnées et analysées. Ainsi, l'investissement du CRADI s'est poursuivi tout au cours de l'année. Finaliser la recherche a demandé de très nombreuses heures de relecture et d'échanges lors de 6 réunions.

La recherche est désormais terminée et son lancement est prévu pour le premier juin 2010, sous le nom : « *L'accompagnement : au-delà du domicile, pour une réelle participation sociale* ». Ce document devrait permettre d'asseoir les réflexions sur l'organisation des services à Montréal et pourrait possiblement influencer l'offre de services d'accompagnement ailleurs au Québec.

En outre, une rencontre a eu lieu pour **faire le point sur l'accompagnement en loisir individuel** avec les organismes montréalais qui ont participé au projet pilote en accompagnement en loisir (transfert du volet individuel dans le volet collectif du programme d'accompagnement en loisir). Cette rencontre a permis de constater que

cette modalité a permis de sauvegarder ce qui restait du volet loisir individuel et qu'elle est maintenant bien intégrée dans la gestion régionale du programme. Elle n'est plus en danger. Par contre le montant a été largement réduit pour avoisiner ce que reçoivent les personnes qui jouissent du volet collectif. Par ailleurs, les associations qui gèrent les services dans le cadre de ce programme ont eux aussi bien intégré cette activité dans leur programme. Rétrospectivement, après des années de lutte, nous pouvons dire que la bataille n'a pas été entièrement gagnée, mais on permet tout de même à des personnes sévèrement handicapées de bénéficier d'accompagnement pour des activités de loisir très adaptées à leurs besoins.

Orientations pour 2010-2011

- *Faire la mise en page du document « L'accompagnement au-delà du domicile, pour une réelle participation sociale ».*
- *Participer au lancement de la recherche (1^{er} juin 2010).*
- *Participer aux rencontres de la table de concertation.*
- *Effectuer une réflexion sur la façon de livrer les services à Montréal (projet de PIMO).*

2. PARTICIPATION ET INTEGRATION SOCIALE

2.1. Intégration en service de garde

Nous avons participé à 3 rencontres de la table de concertation pour l'intégration en service de garde des enfants ayant une déficience. Cette table est

Membres du CRADI présents à la table

- Christine Duquette, J'me fais une place en garderie
- Irena Baird Association de l'Ouest de l'île

coordonnée par l'OPHQ et rassemble des partenaires de divers horizons, dont les milieux de garde, les centres de réadaptation et

les organismes communautaires. Les sujets abordés ont été les suivants : présentation du CSSS Jeanne-Mance sur ses services 0-5ans, intégration\l'inclusion, rôle des organismes communautaires dans le soutien à l'intégration des services de garde, résultats de l'évaluation de l'allocation pour l'intégration des enfants handicapés en service de garde, mesure exceptionnelle, rapport du Protecteur du citoyen sur les services gouvernementaux destinés aux enfants présentant un TED.

Le milieu associatif a la responsabilité de désigner et soutenir une personne pour siéger sur le **comité de sélection de la mesure exceptionnelle**. Cette année nous n'avons pas été en mesure de remplacer Annie Potvin qui avait assumé le mandat jusqu'à présent. Toutefois, nous avons trouvé une personne décidée à relever le défi pour la prochaine année. Il s'agit d'Isabelle Perrin, de l'Association des parents du centre Gabrielle Major.

Orientations pour 2010-2011

- Participer aux rencontres de la Table.
- Poursuivre les liens avec la Direction de la santé publique et les travaux sur la maturité scolaire.
- Siéger au comité sur la mesure exceptionnelle.

2.2. Services éducatifs

On se rappellera que ce dossier est inactif au CRADI depuis la disparition de la table de concertation sur les services éducatifs. A la dernière assemblée générale, le dossier est revenu parmi les préoccupations, sans toutefois qu'il ait été décidé d'activités d'ampleur.

En décembre, le CRADI avec la collaboration de J'me fais une place en garderie a organisé une **soirée d'information** pour les parents dont les enfants vont être scolarisés. Renée Veillette, maintenant conseillère à l'intervention individuelle à l'OPHQ a été la conférencière. Vingt-et-une personnes ont participé à la rencontre, dont des parents de J'me fais une place en garderie, de Solidarité de Parents et un parent envoyé par le centre de réadaptation l'Intégrale. Sept intervenants de centre de réadaptation et de Centre à la petite enfance étaient présents. La soirée abordait les thèmes de l'organisation scolaire, les modalités d'inscription, les choix possibles, le plan d'intervention, les comités de parents et EHDAA. Globalement une telle rencontre permet de passer beaucoup d'informations aux parents, mais n'est pas suffisante pour leur permettre de répondre à toutes les interrogations reliées à leur situation personnelle.

Le CRADI a participé pour la première fois aux **rencontres du comité régional de l'entente MELS/MSSS**. Ce comité qui réunit depuis plusieurs années des partenaires du réseau de l'éducation et de la santé a pour objectif de mettre en œuvre l'entente MELS/MSSS dans la région de Montréal. En 2009, ce comité a décidé de s'ouvrir à des représentants des organismes communautaires et des parents. C'est ainsi que le CRADI a participé à une première rencontre en janvier 2009, rencontre qui a servi à mettre à niveau tous les nouveaux membres. Vu que le comité compte 77 membres (34 pour le réseau de la santé, 27 pour le réseau scolaire et 16 pour les partenaires et organismes communautaires), ce n'est guère par ce moyen que le CRADI espère avoir une grande influence. Toutefois, il est un lieu d'information sur ce qui se passe à la tête des grands réseaux au plan régional, et sur les expériences pertinentes dans les concertations locales de ces mêmes réseaux.

Le CRADI a par ailleurs participé aux **travaux de l'AQRIPH** dans ce dossier (voir plus loin) et contribué à un communiqué de presse de cette dernière.

Finalement, Thérèse Colin a participé au **forum international** sur handicaps, inclusion scolaire et supports pédagogiques dans le milieu scolaire, organisé en collaboration entre l'Association tunisienne pour le développement de la technologie numérique et des ressources humaines et le Groupe défi apprentissage. Elle y a fait une communication sur le rôle du milieu associatif en rapport avec l'inclusion scolaire et les nouvelles technologies.

Orientations pour 2010-2011

- Rencontrer le responsable de l'adaptation scolaire de la CSDM.
- Organiser une séquence de rencontres pour les parents dont les enfants entreront à l'école.
- Monter un dossier de presse avec les éléments propres à la région de Montréal.
- Faire des activités de communication en réaction aux annonces ministérielles, ou dans les circonstances appropriées.
- Siéger sur le comité régional de l'entente MELS-MSSS.

2.3. Intégration en emploi et volet socioprofessionnel

Pour le CRADI

- 5 réunions de la table emploi
- 10 réunions du comité TÉVA
- 3 rencontres du comité du CRADI
- Représentations (CAMO, Agence)

Ce dossier se divise en deux parties : le travail salarié ou encore l'emploi et le volet socioprofessionnel qui implique le développement de l'employabilité, les stages et nous incluons les centres de jour.

Emploi

Le CRADI participe aux travaux de la **Table sur l'intégration en emploi des personnes handicapées** (dont les débuts datent de l'hiver 1998, il est probablement le plus vieux membre de cette table avec la même représentante ; c'est de loin, la continuité la plus évidente de cette instance avec une personne de la réadaptation physique).

Suite au diagnostic sur l'emploi fait en 2007 (projet coordonné par le CRADI), la Table s'est donné une planification stratégique et a choisi d'atteindre son mandat de favoriser l'intégration en emploi des personnes handicapées avec deux dossiers : la transition école vie active, appelée TÉVA, ainsi que la promotion et la sensibilisation auprès des employeurs et des personnes handicapées.

- Le CRADI participe aux travaux du **comité sur la Transition école, vie active (TÉVA)**, un comité d'autant plus important qu'il regroupe des partenaires extérieurs à la Table provenant des cinq commissions scolaires de l'île de Montréal (CSDM, Pointe-de-l'île, Marguerite Bourgeois, Lester B. Pearson et English Montreal), des représentants des centres de réadaptation et des centres de santé et de services sociaux (CSSS) et qu'il est coordonné par l'OPHQ et Engagement jeunesse, instance mis sur pied suite au forum jeunesse et pour laquelle la TÉVA toute clientèle confondue est un dossier prioritaire. Le lancement d'un plan d'action global d'Engagement jeunesse est d'ailleurs prévu pour le printemps.

Ce comité, très actif depuis décembre 2008, a produit un plan d'action qui sera intégré au plan global d'Engagement jeunesse. Ce comité se réunit une fois par mois s'active à engager les différents partenaires en particulier ceux de la santé et des services sociaux dans des démarches de TÉVA.

- Un autre **comité, celui sur la sensibilisation**, a amorcé ses travaux dans la dernière année et le CRADI y agit ponctuellement par des commentaires lors des réunions de la Table. Ce comité a pour objectif de promouvoir les compétences des personnes handicapées auprès des employeurs et prépare des outils grâce à un budget d'Emploi-Québec (direction régionale de Montréal).

Il compte également informer les personnes handicapées sur les programmes à leur intention.

La Table emploi se réunit 4 à 5 fois par année. Elle est le lieu de toutes les concertations dans le dossier de l'emploi ; y siègent les partenaires régionaux de l'emploi comme Emploi-Québec, la direction régionale du MELS, Action main-d'œuvre comme représentant des services spécialisés de main d'œuvre, les centres de réadaptation (DI-TED et DP) et l'hôpital Louis-H Lafontaine, l'Agence de santé, le milieu associatif en DI-TED, DP et santé mentale, l'Association multi-ethnique, une entreprise d'insertion, le CAMO, Sphère-Québec, le milieu syndical; les employeurs n'y sont toujours pas représentés.

La Table vise aussi à être une instance de référence.

Volet socioprofessionnel

Cette année le CRADI a mis sur pied un comité sur le volet socioprofessionnel qui fait référence aux services socioprofessionnels offerts dans les centres de réadaptation (stages individuels en entreprises, stages de groupes, plateaux, et si l'on veut centres de jour qui relèvent plus de l'occupationnel que du travail.

Nous avons été interpellés par la situation dans certains centres de réadaptation en lien avec la réorganisation des services en DI-TED et l'éventuelle disparition des services socioprofessionnels des CRDI et la possibilité de dumping dans les organismes communautaires comme c'est le cas dans certaines régions.

Nous avons tenu trois réunions et nous avons décidé avec les membres de comité de rencontrer certaines instances :

- Nous avons fait une intervention à la réunion du CA de l'Agence en décembre. Notre objectif était de promouvoir, de maintenir des services des centres de réadaptation, tant que les personnes n'auront pas fini leur parcours vers l'emploi et n'en n'auront pas trouvé un. Jusqu'à maintenant, les centres de réadaptation de Montréal ont maintenu les services existants.
 - Nous avons rencontré le CAMO en février pour échanger sur son texte sur les stages ; d'autres rencontres auront lieu au printemps avec l'AQIS et Action main-d'œuvre.
 - Nous prévoyons aussi nous arrimer avec le secteur santé mentale qui pourrait bien se retrouver dans la même situation.
-

Orientations pour 2010-2011

- Participer aux réunions de la table de concertation sur l'emploi.
- Participer au comité sur la TEVA.
- Coordonner le comité travail du CRADI avec mandat de faire un état de situation et une analyse de l'offre de services dans une perspective d'intégration en emploi. Prendre position sur cette offre de services, développer une stratégie à mettre en place à moyen et court terme.
- Prendre position sur la question des centres de jour et sur la responsabilité des CRDI-TED à cet égard.
- *Interpeler l'AQRIPH (mai 2010) et l'AQIS (avril 2010).* Faire un suivi avec ces deux organismes.
- *Rencontrer Action main-d'œuvre pour arrimer nos stratégies.*
- Revoir le CAMO pour faire part de nos commentaires sur ses propositions concernant les stages et le parcours de participation sociale (juin 2010).
- Prévoir de nouvelles représentations à l'Agence.
- Opérer une vigilance particulière sur les services des centres de réadaptation.

2.4. Transport

Le dossier du transport est l'un de ceux où s'effectuent le plus de délégations de travail aux membres du CRADI. Toutefois, la permanence du CRADI y est toujours très active.

La Corporation La joie des enfants poursuit ses représentations au nom du CRADI **au comité d'admission de la STM** ainsi qu'au **comité usagers-transporteur**, et au **conseil d'administration du RUTA**.

Membres du CRADI présents à la table

- RUTA
- La Corporation La joie des enfants
- La Corporation l'Espoir du déficient
- Association des parents du centre Gabrielle Major
- AMDI

Le milieu associatif montréalais s'est donné une **table de concertation** qui est coordonnée par le RUTA. Cette table est l'organe principal d'orientation et de décision du milieu. Le CRADI y est présent. Plusieurs comités de travail émanent de

cette table. L'ensemble de ces comités sont pilotés par le RUTA qui joue un rôle majeur.

Au cours de l'année, la table s'est rencontrée à sept reprises et a traité les dossiers suivants :

- √ Amélioration de la qualité du service de transport adapté (Aménagement des véhicules de transport adapté, intervention cas d'urgence, accès internet pour la réservation du TA, comité annulation massive lors de tempêtes de neige).
- √ Réalisation d'un Guide des besoins exprimés par les personnes ayant des limitations fonctionnelles en matière de transport, guide destiné aux transporteurs.
- √ Promotion de l'accessibilité universelle dans le réseau régulier (réaménagement des voitures de métro MR-63 et MR-08, design dans les nouveaux autobus, système d'information voyageur en temps réel (SAEIV), revitalisation de la station Berri-UQAM) et dans le plan de transport de la Ville de Montréal.
- √ Vente et perception au transport adapté (implantation de la Carte Opus et du contrôle à posteriori au transport adapté).



Nouvelle rampe d'accès des autobus

Pour 2009-2010, bien que le CRADI ait poursuivi sa collaboration avec des représentants du milieu associatif sur différents comités consultatifs à la demande de la STM, nommés ci-haut, il a eu une implication toute particulière au sein de deux comités soit le comité vigie Carte Opus et le comité annulation massive lors de tempêtes de neige :

Le comité annulation massive lors de tempêtes de neige : Pour faire en sorte que la STM mette en place des mesures ayant pour but de maximiser les déplacements des clients du transport adapté lors d'une tempête de neige et pour éviter que les usagers vivant avec une déficience intellectuelle soient d'emblée pénalisés, le CRADI en collaboration avec le RUTA et Marie Turcotte, déléguée de la Table au CA de la STM, a demandé de rencontrer la STM pour dresser un portrait de la situation. Le comité auquel se sont greffés différents membres de la Table, s'est remobilisé pour travailler sur la question.

Le comité vigie Carte Opus : Le CRADI s'est grandement impliqué au sein du comité de vigie pour alimenter la STM dans le développement du processus de contrôle à postériori au sein du transport adapté et dans l'élaboration des stratégies de communications.

Les comités de travail où le CRADI est présent

- Comité vigie Carte Opus
- Comité aviseur guide
- Comité annulation massive tempête de neige
- Comité système d'information voyageur en temps réel, réseau régulier
- Divers comités Adhoc sur divers dossiers

Les comités de la STM où la table transport est sollicitée

- Sous-comité en accessibilité universelle (Julie Cadieux, Valérie Larouche)
- Groupe de travail en déficience intellectuelle (Julie Cadieux, Valérie Larouche)
- Comité système d'information voyageur en temps réel, réseau régulier (Julie Cadieux, Valérie Larouche, René Beaulieu et Julie Arsenault)

Le CRADI poursuit toujours sa grande implication au sein du **comité accessibilité en déficience intellectuelle** qui a été créé en 2006, à la demande du conseil d'administration de la STM, et plus spécifiquement des administrateurs, membres du comité *service à la clientèle*. Son mandat est de voir quelles adaptations doivent être faites par la STM pour que son réseau régulier soit plus accessible aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Au fil de nos réflexions, il est apparu clairement que c'est une chose très positive de modifier l'environnement pour en augmenter l'accès. Cependant, les personnes vivant avec une déficience intellectuelle se doivent d'être accompagnées dans leur démarche d'apprentissage à utiliser le réseau régulier. Le comité s'est alors questionné sur l'offre de formation pour l'entraînement au transport des personnes concernées et a réalisé qu'il était nécessaire de clarifier la question et de dresser un portrait de la situation. La STM aura donc le mandat, en

collaboration avec le milieu associatif, de réunir les différents acteurs touchés de près ou de loin par la formation afin d'échanger et d'éclaircir comment cette formation s'articule réellement sur le terrain, à qui appartient le mandat de la soutenir et de la fournir et quelles seraient les pistes de solution à envisager afin de l'optimiser pour qu'elle puisse réellement répondre aux besoins des usagers. À suivre à l'automne 2010! D'autre part, toujours en lien avec l'étude réalisée par le Groupe défi accessibilité de l'Université de Montréal, en 2007, portant sur la signalisation et l'orientation des personnes qui ont des incapacités intellectuelles dans le réseau régulier et sur la sécurité, le développement de l'expertise en matière de signalisation demeure prioritaire.

Le CRADI s'est aussi impliqué au sein du **comité adviseur pour le projet du guide des besoins** qui s'est poursuivi en 2009 après un arrêt temporaire. C'est à Société Logique que le RUTA a confié le mandat de produire le guide. L'objectif de ce comité est de valider les données relatives à la conception d'un guide de l'accessibilité universelle destiné aux transporteurs et axé sur les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Une rencontre a d'ailleurs eu lieu en collaboration avec le RUTA, Société Logique, l'AMDI, le CRADI et Julie Arsenault, Julie Desrosiers et Suzanne Charuest du Mouvement des personnes d'abord pour l'identification des besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle en matière de transport. La sortie du guide est prévue pour l'automne prochain.

Comme prévu, l'équipe du transport régulier de la STM est venue rencontrer en septembre 2009, le groupe qui avait, à l'hiver 2009, fait une intervention sur la sécurité dans le réseau régulier au CA de la STM et ce, dans le cadre du Projet Liens. L'objectif de cette rencontre était d'approfondir la question de la sécurité et d'échanger sur la possibilité de mettre en place certaines mesures qui favoriseraient une augmentation du sentiment de sécurité chez les usagers.

Finalement, la collaboration entre le milieu associatif et la STM ne cesse de prendre de l'ampleur et nous en sommes très heureux! La STM a définitivement mis l'accessibilité universelle au cœur de ses priorités et sa politique sur l'accessibilité universelle en est une preuve bien tangible. Face à l'envergure de cette collaboration, le milieu ressent le besoin de faire une réflexion collective sur la nécessité de se doter d'une structure de fonctionnement formelle afin d'optimiser l'efficacité de ce partenariat. Un **sous-comité** s'est formé et sur lequel le CRADI siège, afin de réaliser, en 2010, cette **journée de réflexion** avec les membres de la table transport.

UN MERCI PARTICULIER À :

Valérie Larouche du RUTA, Marie Turcotte, représentante des personnes handicapées au conseil d'administration de la STM, Caroline Lévesque et Lise Séguin de La Joie des enfants, Julie Arsenault, Robert Groulx, Suzanne Charuest, René Beaulieu et Julie Desrosiers du Mouvement des personnes d'abord pour leur grande participation à différents projets et Mathilde Le Bouëdec de la STM.

Orientations pour 2010-2011

- Siéger au comité d'admission.
- Siéger au comité usagers transporteur.
- Siéger au CA du RUTA.
- Participer à la table de concertation transport.
- Participer aux travaux de certains comités de la Table (tempête de neige, comité avisé guide des besoins, etc.).
- Participer aux travaux du sous-comité accessibilité universelle.
- Participer aux travaux du groupe de travail en déficience intellectuelle.
- Participer à certains comités de la STM dont Information en temps réel, projet pilote afficheur Express 467, système d'exploitation au TA, Midibus, etc.
- Participer au comité de préparation de la journée de réflexion de la table transport.
- Participer à la journée de réflexion.

2.5. Scène municipale

Le **comité des partenaires** est composé de Lyse Chartrand, professionnelle attachée à la direction du développement social de la Ville de Montréal, du ROPMM, du CRADI, de AlterGo, du RAAMM, de Société Logique et de Marie Turcotte, cheffe de délégation et porte-parole du milieu associatif. Ce comité est l'interface essentielle entre la ville et le milieu associatif et s'est rencontré 9 fois au cours de l'année.

Pour le CRADI, cela veut dire :

- Comité des partenaires
- Représentations auprès des élus et des directions
- Neuf projets pilotés par la CRADI
- Une contribution à deux projets pilotés par le ROPMM
- Implication pour le projet relié aux élections municipales 2009



Membres du comité des partenaires Ville
source AlterGo - François Bergeron.

L'année 2009-2010 a été très remplie! Le comité continue à développer et à enrichir une **vision d'accessibilité universelle**, à servir de partenaire et d'aviseur à la ville, à faire des représentations auprès des instances politiques et administratives, à développer une offre de services pour la réalisation de projets avec la ville, à défendre le budget réservé à l'accessibilité universelle, à s'impliquer activement pour l'obtention d'un meilleur financement de la part de la ville pour le programme d'accompagnement aux loisirs et à poursuivre son travail de soutien auprès des porteurs de dossier en accessibilité universelle.

Le comité des partenaires a continué à **soutenir la ville de Montréal toute l'année durant dans la réalisation de son plan d'action triennal en accessibilité universelle**. Pour cela il a participé aux rencontres avec les porteurs de dossiers et a été présent à l'événement bilan de la ville en décembre 2009, bilan très positif en ce qui a trait à la grande mobilisation des porteurs de chacun des arrondissements et des services centraux. Ces derniers s'impliquent activement dans la promotion de l'accessibilité universelle dans leur milieu respectif.

Dans le contexte électoral de 2009, le comité des partenaires a redoublé d'effort en faisant des **représentations politiques et administratives**. À l'automne 2009, il a notamment entrepris une grande démarche de sensibilisation auprès des autres partis impliqués dans la course à la mairie soient M. Bergeron de Projet Montréal et Mme Louise Harel de Vision Montréal. De plus, dans cette même période, le comité a été reçu par Mme Deros, anciennement responsable du dossier de l'accessibilité universelle et M. Claude Léger, ancien directeur général de la ville. Aussi ont été rencontrés Messieurs Claude Dauphin, André Lavallée et Michel Nadeau, M. Michael Applebaum, Monsieur Luis Miranda et Mme Catherine Sévigny. À la suite des élections, le comité a poursuivi sa tradition et a rencontré Mme Lynn Thériault, membre du comité exécutif et nouvellement responsable du dossier d'accessibilité universelle pour la ville de Montréal. Aussi ont été rencontrés au début 2010, Mme Lise Poulin, M. Bernardin accompagné de Messieurs Clément, Ricci et Maillet et M. Rioux, nouveau directeur du développement social à la ville de Montréal.

Le comité des partenaires a même fait une escale à Québec pour participer au **colloque sur les Milieux urbains, politiques municipales et personnes ayant des incapacités** organisé par le Réseau international sur le processus de production du handicap. Lors de ce colloque, le CRADI a fait une présentation sur les projets réalisés en accessibilité universelle par la ville de Montréal en collaboration avec le milieu associatif et une autre, sur le Projet Liens. Les participants présents ont été fortement impressionnés par l'ampleur de la concertation à Montréal et avec raison!

Toujours dans le contexte des élections municipales qui se sont tenues en novembre 2009, le CRADI s'est impliqué au sein d'un comité composé de partenaires associatifs qui ont travaillé étroitement avec la Direction du greffe afin de **rendre le processus des élections universellement accessible**. De ce partenariat est née la réalisation en médias substituts (braille, gros caractère, version audio, version en

LSQ, version en langage simplifié) du Manuel de l'électeur distribué à l'ensemble de la population montréalaise. Cette réalisation est une première non seulement à Montréal mais aussi au Québec. Plusieurs copies du document en langage simplifié ont été distribuées à nos organismes membres. À la demande de certains groupes, la remise de ce document a été accompagnée d'une séance d'information sur le processus des élections afin d'inciter les gens vivant avec une déficience intellectuelle à exercer leur droit de vote. Le partenariat entre la Direction du greffe et le milieu associatif fut un franc succès. Il est certain que cette collaboration se poursuivra pour les prochaines élections.

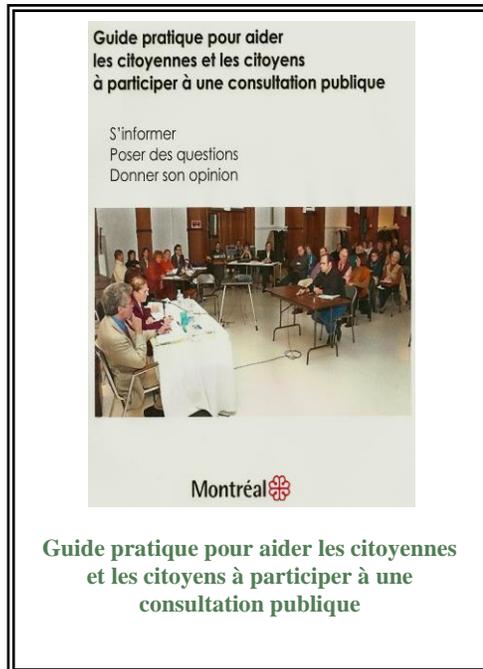
De plus, le comité des partenaires joue un rôle important dans la démarche entreprise par le Projet Liens **de revisiter la définition de l'accessibilité universelle**. S'est joint à cette réflexion, le Groupe Défi Accessibilité (GDA), anciennement sous le nom de Groupe Défi Apprentissage. L'aboutissement d'une nouvelle version de la définition est prévu pour 2010.

Projets pilotés pour le CRADI

- Projet adaptation site internet Direction du développement culturel
- Projet Direction du greffe
- Projet Ombudsman de Montréal
- Projet adaptation site internet Direction des grands parcs
- Projet Service de l'Édimestre
- Projet revue de littérature sur la signalisation
- Projet Chantier Démocratie
- Projet site cavernicole arrondissement St-Léonard
- Projet de recherche sur la signalisation dans les grands parcs

Dans le cadre du budget de 235 000\$ dédié à la réalisation de projets en partenariat avec les organismes communautaires, le CRADI continue de travailler activement à rendre l'information accessible aux personnes ayant des limitations intellectuelles ou des difficultés de lecture par le biais de **projets** qui se résument ainsi :

Dans un premier temps, dans le cadre du partenariat bien établi avec Chantier démocratie de la ville de Montréal, il y a eu la **diffusion du Guide pratique pour aider les citoyens et les citoyennes à participer à une consultation publique adapté en langage simplifié.** Le guide explique le fonctionnement d'une assemblée publique et comment on y participe. Le fait de rendre accessible ce document en langage simplifié, distribué à l'ensemble de nos groupes, contribue grandement à informer les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et à favoriser ainsi leur participation citoyenne. Actuellement, un deuxième projet d'adaptation en langage simplifié avec ce service se réalise soit **l'adaptation de la Charte montréalaise des droits et responsabilités.** La fin de ce projet est prévue à l'automne 2010.



Il y eu la poursuite du partenariat avec la Direction du greffe qui a toujours cette grande volonté de rendre accessibles ses documents selon les besoins de nos personnes. Le CRADI a rédigé et remis à la Direction un **document de recommandations quant à la présentation et à l'organisation des contenus pour la section du conseil municipal sur le site Accès Simple.** Ces recommandations concernent principalement la nécessité d'apporter des changements dans la présentation des contenus afin qu'ils soient plus faciles d'accès. De plus, étant donné certains changements dans les règlements liés aux différentes commissions, des mises à jour ont été apportées dans les **adaptations de ces règlements.**

De plus, **l'adaptation des contenus des bibliothèques et des lieux de diffusion du site internet de la Direction du développement culturel pour le site Accès Simple** a été réalisée comme prévu. La mise en ligne des contenus a été faite en décembre 2009. Un travail énorme a été effectué et ce beau partenariat entre la Direction du développement culturel, Simplicom, le GDA et le CRADI se poursuit pour l'adaptation de la deuxième phase qui concerne les contenus des festivals, des musées et des projets Réseaux. Un grand volume d'information concernant la vie culturelle et ses activités sera alors accessible pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Une démarche semblable a été entreprise avec l'établissement d'un **nouveau partenariat avec la Direction des grands parcs**. Le CRADI a fait une **analyse du site des grands parcs** en fonction des besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle quant à leur fréquentation des grands parcs afin d'identifier les actions prioritaires à réaliser quant à l'adaptation des contenus de ce site. Des travaux ont été menés pour **l'élaboration d'un plan de travail** et pour l'identification de la première phase d'adaptation soit la présentation des dix-sept grands parcs avec leurs services et activités. Des échanges ont aussi eu lieu avec cette Direction concernant la possibilité de faire un projet touchant l'aspect de la signalisation dans les grands parcs. Le point de départ de ce projet serait de procéder à l'analyse de la signalisation au parc Maisonneuve, point de référence, pour ensuite entamer une réflexion sur l'uniformisation de la signalisation pour l'ensemble des grands parcs. Un projet qui se poursuivra en 2010-2011! D'ailleurs, pour en connaître davantage sur la signalisation et pour nourrir nos réflexions, le CRADI a fait appel au GDA pour la **réalisation d'une revue de littérature concernant ce qui est fait en matière d'accessibilité de la signalisation pour des personnes ayant une déficience intellectuelle**. Cette revue est complétée et sera un outil précieux pour la poursuite de ce projet.

Pour une première, en partenariat avec l'Ombudsman de Montréal et le Groupe Défi accessibilité (GDA), le CRADI a initié l'idée de réaliser une **adaptation de la vidéo** présentée sur le site internet de l'Ombudsman de Montréal afin que cette dernière soit accessible pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Pour ce faire, le GDA a étudié la dite vidéo et a émis une série de recommandations à cet effet. L'adaptation est prévue pour la prochaine année.

Cette forte augmentation des contenus adaptés sur le site Accès Simple, ce qui est en soi une excellente nouvelle, traduit bien la volonté des services de la ville de Montréal de rendre accessibles ses communications. Cela a amené le CRADI et le GDA en collaboration avec l'Équipe e-Cité du Service de l'édimestre à repenser **l'arborescence du site Accès Simple**. Un comité de travail s'est donc créé afin de faire cheminer cette réflexion sur la création d'une nouvelle arborescence et d'identifier des pistes de solution. Parallèlement à cette démarche, le CRADI et le Service de l'édimestre ont ressenti le besoin de se doter d'une structure de fonctionnement formelle pour la réalisation de tous les travaux concernant le site Accès Simple.

L'ensemble de ces projets réalisés en partenariat avec les services centraux de la ville de Montréal et coordonnés par le CRADI permet aux personnes ayant une déficience intellectuelle d'accéder à l'information pour ainsi exercer pleinement leurs droits de citoyens. L'année 2010-2011 sera toute aussi bien remplie par la poursuite de ces nombreux projets.

Le CRADI poursuit aussi son implication dans **2 autres projets pilotés** par le ROPMM. Il s'implique activement au sein du **comité qui travaille à favoriser des**

communications municipales universellement accessibles. Cette année, le comité s'est engagé dans une réflexion collective pour définir les critères d'une communication universellement accessible. Le CRADI est aussi présent au sein du **comité de suivi de la mise en œuvre du plan de transport** de la ville de Montréal. Le comité a, entre autres, travaillé à une offre de formation sur l'accessibilité universelle en collaboration avec Handidactis et Société Logique. Cette formation sera dédiée aux différents acteurs de la ville de Montréal impliqués dans la réalisation du plan de transport.

Le partenariat entre la ville et le milieu associatif est très constructif et permet assurément de trouver des solutions bien réelles et ce, dans le plus grand respect des besoins des personnes vivant avec des limitations. Le CRADI est fier de contribuer à ce précieux partenariat!

MERCI pour le grand soutien des différents partenaires concernés : direction du greffe, chantier sur la démocratie, direction de développement culturel, direction des grands parcs, Équipe E-Cité , Groupe Défi –Accessibilité (GDA) et Simplicom

Orientations pour 2010-2011

- Participer au comité des partenaires.
- Rencontrer des élus.
- Assurer la continuité des projets amorcés en 2009-2010.
- Contribuer aux projets du ROPMM (plan de transport et communications municipales).
- Développer l'expertise du CRADI en adaptation de l'information pour la déficience intellectuelle et en matière de communication adaptée (en général).
- Soutenir le développement de Simplicom et consolider la structure de fonctionnement commune CRADI/Simplicom.
- Consolider le partenariat avec le GDA.
- *Participer au colloque Autodétermination et technologies de la chaire TSA.*

2.6. Projet Liens

L'année 2009-2010 a été une période très dense et riche en réflexion et qui a contribué à renforcer de façon significative, le sentiment d'appartenance autant des trois regroupements, des émissaires et des organismes de base envers le Projet Liens.

L'atteinte des deux objectifs généraux du projet étant de *partager, porter, renforcer et faire adopter une vision de l'accessibilité universelle* et de *développer un réseau d'action concerté d'émissaires capables d'intervenir sur la scène municipale* ne peut se faire sans la précieuse contribution des organismes de base. L'objectif principal de cette année était donc l'appropriation par les organismes de base du concept de l'accessibilité universelle et du Réseau.

Pour le CRADI, cela veut dire :

- 1 rencontre du comité de coordination
- 4 journées de réflexion
- Rencontre de mobilisation avec les organismes de base (17 mars 2010)
- 1 journée de formation pour les émissaires (1^{er} décembre 2009)
- 4 rencontres du comité évaluation

Cependant, avant même de s'afférer à la poursuite de cet objectif, le comité de coordination du Projet Liens, marqué par le départ de sa coordination au début du printemps, s'est donné comme mandat d'effectuer un **bilan organisationnel** dans le but de préciser les rôles et les responsabilités de chacun vis-à-vis du projet. Lors de cet exercice, l'**embauche d'une nouvelle coordination** à temps plein s'est imposé comme priorité. Une nouvelle coordination est donc arrivée en poste à l'automne alors qu'au même moment, le ROPMM, organisme promoteur du projet, procédait lui-même à l'embauche d'un nouveau directeur. Dès lors, l'équipe était fin prête pour mettre en place les mécanismes qui permettraient de rejoindre les organismes de base.

Dans un premier temps, pour rejoindre les organismes de base, le comité de coordination du Projet Liens composé des représentants des trois regroupements AlterGo, ROPMM et le CRADI et de la permanence à la coordination, se devait de **revisiter la définition de l'accessibilité universelle** pour en faire une version plus courte et plus simple et de réfléchir à une **vision évoluée du Réseau d'action concerté des émissaires (RACÉ)** que l'on nomme maintenant Réseau de l'accessibilité universelle (RAU). Pour réaliser cette réflexion collective sur ces deux aspects, le comité de coordination s'est réservé au total quatre journées soit les **2 et 3 novembre 2009** et les **20 janvier et 10 février 2010**, journées auxquelles ont assisté d'autres partenaires soit des émissaires et des membres du comité des partenaires Ville et où les idées et les discussions ont foisonnées de toute part.



Julie Arsenault et Robert Groulx du
Mouvement Personnes d'Abord



Participants à la journée du 17 mars 2010

À la suite de ces moments forts en échanges, le comité de coordination s'est réuni afin de construire une proposition de définition de l'accessibilité universelle et une vision du Réseau à soumettre aux organismes de base lors d'une rencontre qui s'est tenue le **17 mars 2010**. Cette rencontre a mobilisé les représentants des organismes membres et les émissaires ; 57 personnes ont répondu à l'appel dont 9 organismes membres du CRADI. Cette rencontre se voulait une occasion de favoriser l'analyse et l'échange avec ces principaux acteurs, instances névralgiques du projet. Lors de cet événement, les organismes ont entre autres manifesté leur désir de s'impliquer dans le projet, ont donné des indications quant aux différents rôles qu'ils pouvaient jouer à l'intérieur du Réseau en fonction de leur réalité, ont exprimé à certains moments leurs craintes et ont nourri le comité de coordination sur l'impact et les retombées que le Projet Liens pourrait avoir au sein de leur organisme. Ils ont maintenant la responsabilité d'aller présenter la définition de l'accessibilité universelle et celle du Réseau à leurs CA respectifs afin d'en valider le contenu et d'en susciter l'adhésion. Cette journée a réellement permis de s'unir afin de tendre vers une vision commune et surtout, elle a permis aux regroupements d'entendre les organismes sur leur compréhension du concept de l'accessibilité universelle et de leur adhésion ainsi que sur leur perception du Réseau de l'accessibilité universelle.

Le comité de coordination quant à lui poursuit sa réflexion au niveau de la définition de l'accessibilité universelle en fonction des premiers commentaires récoltés des organismes de base et s'est joint au Groupe Défi Accessibilité (GDA) en cours de route. Le GDA est une équipe de chercheurs de l'Université de Montréal qui se penche aussi depuis plusieurs années sur la notion de l'accessibilité universelle. Un travail conjoint se réalise donc présentement sur la question. Parallèlement, le comité continue de réfléchir sur le fonctionnement du Réseau de l'accessibilité universelle.

Il est important de souligner que, dans le cadre de cette démarche envers les organismes de base, les participants de la première cohorte ont été présents et impliqués. Ayant manifesté l'année dernière très clairement leur intention de jouer un rôle plus grand au sein de la structure et d'être partie prenante dans cette réflexion qui touche le Projet Liens, leur implication était plus que nécessaire voire même essentielle! Une **rencontre de formation** à leur intention a d'ailleurs eu lieu le **1^{er} décembre 2009**.

Cette formation a permis de valider l'intérêt pour plusieurs émissaires d'expérimenter concrètement les différents outils acquis dans le cadre des nombreuses formations suivies jusqu'à maintenant et ce, par le biais de représentations dans les conseils d'arrondissements ou par une présentation du Projet Liens destinée aux organismes de base.

Une **rencontre préparatoire** à la tournée des organismes et des visites aux élus municipaux a donc eu lieu le **24 février 2010**. Lors de cette journée, les participants ont initié un travail quant à l'organisation d'une présentation du Projet Liens aux organismes de base ainsi qu'à l'identification de thèmes à aborder lors des visites prévues en conseils d'arrondissements. Trois arrondissements ont été ciblés : les arrondissements du Plateau Mt-Royal, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et de Ville-Marie. À noter que pour cette année, le comité de coordination a pris la décision de reporter l'ouverture d'une nouvelle cohorte de formation puisque nous voulions avoir les contours plus précis de la définition de l'accessibilité universelle et du Réseau avant de démarrer une nouvelle cohorte.

Le CRADI a finalement poursuivi sa collaboration avec Dominique Barbès de la Clé, évaluatrice externe, au sein du **comité d'évaluation** qui s'est rencontré à 4 reprises cette année. Mme Barbès a pris le relais d'Alain Meunier. Ce comité veille entre autre à identifier les objets d'évaluation, à valider le rapport de recherche et à soutenir la Clé dans son travail d'évaluation.

En ce qui concerne les deux principaux bailleurs de fonds, la Conférence régionale des élus (CRÉ), qui s'est jointe à Centraide en 2008, s'est engagé à soutenir le projet jusqu'en 2011. Pour Centraide, le projet a reçu la confirmation qu'il poursuivra à soutenir son financement pour une autre année. Dans cette foulée, le ROPMM a aussi confirmé son désir de continuer à assumer son rôle de promoteur du projet. Le comité a confié, à une personne ressource, le mandat de travailler sur la question de la **pérennité du projet** en envisageant divers scénarios.

On ne peut que dresser un bilan très positif de cette année 2009-2010. Le Projet Liens a su maintenir le cap, poursuivre sa route, maintenir ses projets et atteindre les objectifs fixés malgré les deux changements majeurs dans son leadership. 2010 sera marqué par l'aboutissement de cette grande réflexion qui permettra au milieu des personnes handicapées de se doter d'une vision commune du concept de l'accessibilité universelle et de son Réseau. Ainsi, sera favorisé le développement de

la cohésion dans l'action et dans les stratégies d'intervention qui seront mises de l'avant par le milieu.

MERCI à tous les organismes membres du CRADI dont la précieuse implication est une véritable source d'enrichissement pour le Projet Liens!

Orientations pour 2010-2011

- Participer aux rencontres du comité de coordination de Liens et faire une planification de l'année.
- Continuer à s'impliquer activement dans la réflexion concernant la définition de l'accessibilité universelle et du Réseau.
- Poursuivre la formation des premiers participants.
- Ouverture d'un nouveau groupe.
- Contribuer à l'évaluation (en participant au comité d'évaluation).
- Participer aux rencontres avec les bailleurs de fonds.
- Mobiliser les membres du CRADI.

2.7. Dossier famille

Comité famille de la Conférence régionale des élus (CRE)

Le CRADI représente les trois regroupements d'associations de personnes handicapées à Montréal (ROPMM, CRADI, AlterGo) sur le comité famille de la CRE.

Le comité s'est rencontré à six reprises au cours de l'année. Toutefois, cette année notre présence n'a pas été régulière du fait que la planification des rencontres a subi de nombreuses modifications dues aux agendas de consultations.

Les sujets abordés ont été le plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (nous avons contribué aux commentaires qui ont alimenté l'avis de la CRE), le bilan de la journée d'échange des organismes communautaires auprès des parents en matière d'éducation, qui s'était tenue en juin, la démarche pour le développement des

Le comité famille en bref...

- Le CRADI représente à ce comité tout le secteur personnes handicapées (DI-TED-DP)
- Nous avons participé à 6 rencontres régulières du comité Famille
- Nous avons alimenté l'avis de la CRE sur le plan de lutte à la pauvreté

jeunes enfants dans le cadre des travaux sur la maturité scolaire, la carte de défavorisation de l'île de Montréal.

Notre présence à ce comité nous permet de **créer des liens avec des acteurs importants au niveau du secteur famille à Montréal** soit le Regroupement des CPE, la direction de la Santé publique, le regroupement des organismes communautaires famille, etc. Sans cette participation au comité famille, nous n'aurions possiblement pas autant de liens avec ces partenaires et donc il serait plus difficile de les **sensibiliser** aux réalités vécues par les familles que nous représentons. De plus les échanges d'informations qui se font autour de la table nous permettent de saisir les différents enjeux qui concernent les familles de Montréal et qui peuvent avoir un impact sur les nôtres. Nous pouvons ainsi être en mesure d'intervenir ou pas dans des dossiers où nous croyons qu'il est important de faire valoir les droits des familles ayant un enfant handicapé.

Orientations pour 2010-2011

- Participer aux rencontres du comité famille de la Conférence régionale des élus.
- Évaluer la pertinence de contribuer à certains travaux de façon très limitée.

2.8. Accueil et traitement dans le système judiciaire

Depuis plusieurs années, le CRADI siège sur la Table régionale pour l'accueil et le traitement des personnes ayant une déficience intellectuelle dans le système judiciaire et pénal pour représenter le milieu associatif. La Table compte une quinzaine de membres, le CRADI étant un des seuls à avoir été présent depuis le début des travaux.

On se rappellera que la table avait interrompu ses travaux en 2008-2009 suite au départ de la personne qui la coordonnait, et que certains de ses membres dont le CRADI avaient essayé de la relancer en mars 2009 afin d'éviter que toutes les énergies dépensées se perdent à jamais. L'opération de sauvetage a réussi et la table a réussi à se trouver une nouvelle coordination sous forme d'un consortium de trois personnes issues de l'OPHQ, des services de réadaptation l'Intégrale et des services correctionnels du Québec. **Quatre rencontres** ont eu au cours de l'année.

Les membres ont repris leurs travaux sur l'**entente de collaboration** entre les divers réseaux exactement là où elle était restée. Toutefois les textes ont été entièrement repris. Pour sa part, le CRADI a fourni le texte qui correspond à l'engagement du CRADI. De nombreuses interrogations subsistent encore pour certains partenaires qui hésitent à signer cette entente car ils appartiennent à des réseaux où les signatures requièrent de nombreuses autorisations. On se rappellera que cette table rassemble des personnes représentant des réseaux très codifiés comme la sécurité publique, les

services correctionnels canadiens, aussi bien que des personnes qui travaillent en pratique libérale.

La table en a profité pour faire appel à de nouveaux partenaires (ATEDM siège maintenant sur la Table) et également pour changer son nom. Désormais ce **sera la Table de concertation pour un traitement juste et équitable des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement au sein du système de justice pénale de la région de Montréal**. La table garde le même mandat mais étend son domaine à celui de l'autisme.

Concrètement, les progrès de cette table ne sont pas visibles en attendant que l'entente arrive à être conclue, mais des pas ont été faits, et la participation des partenaires est là. La coordination à trois est très aidante et permettra d'assurer une plus grande stabilité.

En mai 2009, le CRADI a participé à titre de **panéliste** à une **journée de formation** : déficience intellectuelle et comportement à risque de judiciarisation. Cette formation était pour beaucoup des participants, une introduction à ces problématiques. Ils étaient en bonne proportion des intervenants des CSSS et des centres de réadaptation, mais aussi des services correctionnels et de la police.

La permanence du CRADI a participé aussi au **forum du RAPSIM** : itinérance et judiciarisation, activité visant à réfléchir sur les problèmes spécifiques rencontrés par les itinérants dans un système qui est peu adapté à leurs problématiques et qui les conduit de façon continue dans le réseau judiciaire. En outre, la permanence a aussi été à **la soirée d'information** initiée par la Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale, sur le consentement aux soins. Les personnes itinérantes comme les personnes atteintes de maladie mentale se retrouvent plus souvent que d'autres, comme les personnes ayant une déficience intellectuelle, concernées par le système judiciaire et partagent des problématiques communes. Ces formations nous permettent de faire du réseautage et nous informent plus largement sur tous les aspects de ces problématiques complexes et sur les solutions proposées.

Orientations pour 2010-2011

- Participer aux rencontres de la table de concertation.
- Suivre les travaux sur l'entente de collaboration et signer la partie de l'entente qui concerne le CRADI.

2.9. Arts et culture

Nous ne participons plus aux activités du **comité arts de Gabrielle-Major** puisque ce comité n'existe plus comme tel, les énergies sont maintenant déployées pour l'organisation de l'activité **d'Un Œil différent** durant la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

Nous continuons de faire la promotion **des Muses** comme lieu de formation en arts de la scène (le seul du genre au Québec - il existe d'autres groupes qui font des activités artistiques mais elles sont plus de l'ordre du loisir que du métier d'artiste). En effet, la mission des Muses est de former des professionnels des arts de la scène. Et le spectacle Cabaret veut témoigner de ce professionnalisme. Rappelons que les premiers cours des Muses datent d'avril 2001 et que 2010 est la première année de promotion de finissantEs; ces derniers ont eu l'occasion d'exercer leur métier de façon professionnelle par le théâtre et/ou la télévision.

- Nous sommes toujours membres de **Visions sur l'art Québec (VSAQ)**.

C'est un organisme qui vise à promouvoir la présence des artistes handicapés dans le milieu professionnel des arts, faciliter la fréquentation des activités artistiques et/ou culturelles par les personnes handicapées et donner l'occasion, par des ateliers, à des personnes handicapées de s'adonner à l'art comme hobby.

L'organisme a tenu cinq réunions de CA au cours de l'année ainsi qu'une AGA. La personne du CRADI y est secrétaire depuis le mois de décembre 2009. Son membership est personnel mais elle est présentée comme venant du CRADI, organisme de défense des droits et de promotion.

VSAQ facilite, par le biais de projets, la réalisation d'activités comme des ateliers de peinture et d'écriture. VSAQ participe aux journées de la culture à la fin du mois de septembre dont nous n'avons pas fait la promotion cette année (!)

VSAQ a des liens avec des organisations ailleurs dans le monde et en particulier « Very special arts » (VSA) dont la fondatrice est une personne de la famille Kennedy.

Parmi les membres de VSAQ, on retrouve des artistes professionnels comme France Geoffroy, danseuse, Diane Robert, écrivaine, des groupes comme Percu en arts (Abitibi), le Théâtre aphasique, les Muses pour ne nommer que ceux-là.

Cette année, nous avons dû nous pencher sur le fonctionnement de VSAQ ainsi que sur son financement (l'organisme n'a pas de financement à la mission et est tributaire de demandes de projets - il vient de recevoir une subvention de Lucie-Bruneau pour une enquête sur la situation des artistes ayant des limitations). C'est assurément un organisme pertinent, il faudra probablement qu'il précise son mandat. Le groupe entend faire valoir sa pertinence auprès du ministère de la Culture, des communications et des communautés culturelles dont il a reçu du financement en 2007-2008 et 2008-2009; il pourra recevoir une troisième tranche de financement à condition de se conformer aux critères de ce ministère, ce qui semble difficile pour des membres du CA dont la présidente. VSAQ est connu du Conseil des arts du Canada et son opinion est sollicitée. Le projet de recherche sur le travail artistique est toujours en cours.

➤ Le CRADI a fait la promotion des représentations suivantes :

Mimi de Joe Jack et John (avril 2009) – promotion dans le Petit Infocradi et critique dans l'Infocradi de mai 2009 (avec photo couleur en dernière page)

Gang à Rambroue (juin 2009) – circulation de courriels

Des pieds des mains, spectacle sur la grippe H1N1 (novembre 2009) – note aux membres.

Les Muses – promotion du show **Cabaret** (avril 2010), dans les numéros du Petit infocradi de l'hiver 2009-2010.

Un Œil différent (organisé par l'AMDI et des partenaires de la réadaptation), belle exposition d'œuvres de personnes ayant une DI ou un TED à l'Écomusée du fier monde durant la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

Compagnons de Montréal a aussi organisé des expositions d'œuvres d'art dont nous avons fait état. Les techniques sont particulièrement stimulantes comme nous le démontre la vidéo produite par l'organisme.



PERFORMANCE THÉÂTRALE
1^{er} AU 25 AVRIL 2009, DU MARDI AU SAMEDI, 20H

UNE CRÉATION DE **JOE JACK ET JOHN**
TEXTE COLLECTIF / CONCEPTION ET MISE EN SCÈNE : CATHERINE BOURGEOIS
/ ASSISTANCE À LA MISE EN SCÈNE ET RÉGIE : AMÉLIE DUMOULIN /
AVEC : MICHAEL NIMBLEY, CATHERINE LÉPINE-LAFRANCE ET CATHERINE
L'ÉCUYER / COLLABORATEURS : JEZ, JULIE EMERY, SONIA MONTAGNE

CHEZ ELVIS
AU 5445 DE GASPÉ, #913
À 12 MIN DU MÉTRO LAURIER

RÉSERVATIONS : 514.213.6222
ARGENT COMPTANT SEULEMENT
15\$ (ÉTUDIANTS, AÎNÉS, GROUPES) 20\$ (RÉGULIER)
WWW.JOEJACKETJOHN.COM

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL
FQDI
LE RÉGIONALISME

MARDI 27 AVRIL 2010
20H À L'ASTRAL
305, rue Sainte-Catherine Ouest
Place-des-Arts

LE
**CABARET
DES
MUSES**

RÉSERVATION À LA BILLETTERIE DE
l'Astral: **514 288-8882**
ou par www.ticketpro.ca (des frais additionnels s'appliquent).

BILLETTS: 20\$ + TAXES ET FRAIS

LES MUSES
CENTRE DES ARTS LUDIC LA RÉGION
www.lesmuses.org

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL
LE RÉGIONALISME
FQDI
l'Astral

Joe Jack et John présente sa toute dernière création *Mimi*

Les Muses -Cabaret

Malheureusement, nous passons toujours par-dessus l'activité de l'AOIHI qui se tient chaque année à la fin de l'été, activité au cours de laquelle des personnes ayant une DI ou un TED exposent à côté d'artistes professionnels.

➤ Appel aux membres

Nous informons les membres et partenaires des activités artistiques organisées par les membres du CRADI la plupart du temps dans le Petit infocradi. Nous souhaitons que les membres alimentent la permanence sur les activités artistiques. Cela nous aidera à en faire la promotion et peut-être à imaginer des nouvelles façons d'en faire la promotion.

Orientations 2010-2011

- Suivre et soutenir la programmation des Muses.
- Demeurer membre de VSAQ (Visions sur l'art).
- Faire la promotion d'activités ou d'événements artistiques, des journées de la culture, Un Œil différent, etc.

2.10. Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Nous avons réuni un groupe de quelques personnes (CRADI-ROPMM) pour préparer nos positions en lien avec la tournée du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale en vue d'un plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion.

Nous avons participé à la journée de consultation à Montréal et avons déposé notre avis sur le sujet.

Orientations 2010-2011

- S'approprier le plan d'action du MESS sur la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Finaliser l'état de situation sur les conditions de vie.

2.11. Autres dossiers d'intégration sociale

Comme organisme régional, le CRADI est souvent sollicité dans des dossiers d'intégration sociale. Sans pouvoir s'investir de façon importante, il arrive qu'il fasse quelques actions de représentation. On trouvera ci-dessous quelques activités auxquelles le CRADI a participé.

La permanence du CRADI a participé à la **journée des partenaires d'AlterGo** en mai 2009, journée essentiellement consacrée à rencontrer les partenaires tant du milieu associatif que de divers réseaux concernant le loisir.. Quelques associations du CRADI étaient également présentes à cette journée, dont l'objectif est de renforcer le partenariat.

Orientations 2010-2011

- *Participer à la journée des partenaires d'AlterGo 2010.*
- *Autres activités éventuelles.*

3. COMMUNICATION ET PROMOTION

3.1. Plan de communication

Nous devons finaliser le volet communications avec les membres et les partenaires, mais cela n'a pas été fait. Les communications avec les membres s'effectuent par courriels et par le Petit infocradi.

Nous avons réalisé notre objectif en termes de communiqués de presse : Semaine québécoise des personnes handicapées, Semaine québécoise de la déficience intellectuelle; de plus, nous avons réagi par communiqué à 2 reprises aux événements survenus dans une R.I. de Lachute (Lisette-Dupras) et lors de la sortie du budget du gouvernement du Québec à la fin de mars 2010.

Nous n'avons pas préparé les dossiers de presse prévus au plan.

Nous avons maintenu le même processus de communication avec les membres. Nous savons que nos modalités de communications avec les membres ne sont pas entièrement performantes. Nous devons revoir ces processus pour éviter la surcharge d'informations tout en s'assurant que l'essentiel est là.

L'information sur les formations a suivi le même parcours que précédemment; elles partent du secrétariat.

Orientations 2010-2011

- Finaliser le plan de communication (volet communication avec les membres et les partenaires).
- Mettre à jour le plan de communication (volet médias).
- Produire les communiqués de presse événementiels et ponctuels.
- Élaborer les dossiers de presse prévus au plan.
- Mettre en place des processus de communication avec les membres.
- Envoyer les informations sur les formations.

3.2. Infocradi

Deux numéros sont parus comme par les années passées (mai et décembre 2009); ils ont toutefois une nouvelle présentation. Nous avons pensé qu'à 20 ans, il était normal que l'Infocradi prenne une allure plus professionnelle. Il a donc pris l'apparence d'une revue avec les pages de couverture en couleurs et le texte sur trois colonnes; ce nouveau contenant coûte plus cher mais il est beaucoup plus beau (c'est l'avis de

toutes les personnes qui ont fait des commentaires). Aucun commentaire négatif n'a été formulé si ce n'est de dire que cela doit coûter cher.

Le calendrier de production en est un peu modifié, c'est une question de quelques jours de plus (lié au fait que nous faisons maintenant imprimer le journal au lieu de le faire photocopier).

Nous tentons toujours d'élargir le nombre de rédacteurs et rédactrices en sollicitant nos membres et nos partenaires, mais les disponibilités ne sont pas toujours au rendez-vous.

Orientations 2010-2011

- Poursuivre la publication de l'Infocradi dans sa nouvelle présentation.
- Élargir le nombre de rédacteurs et rédactrices en sollicitant nos membres et nos partenaires.

3.3. Petit infocradi

Le bulletin électronique est passé de 7 numéros à 9 numéros; nous visons à faire un numéro par mois, (sauf l'été).

Le Petit infocradi s'est donné une allure de 20^e, incorporant un graphisme à cet effet dans l'en-tête.

Orientations 2010-2011

- Continuer de réaliser le Petit infocradi (objectif : 10 parutions).

3.4. Site WEB

Nous avons coordonné la suite de la création du site, l'avons présenté en avant-première à l'AGA de juin 2009 et mis en ligne en octobre 2009.

Nous avons suivi la formation dans le but de pouvoir tenir le site à jour (2 demi-journées). Une des deux personnes n'a pu suivre la deuxième demi-journée.

Nous avons effectué quelques corrections sur le site mais demeurons toujours incapables de l'alimenter. Nous comptons remédier à cela avant les vacances d'été.

Les commentaires sur l'allure du site sont toutefois très positifs

Orientations 2010-2011

- Tenir le site à jour.
- Évaluer les moyens nécessaires pour rendre le site accessible. Faire des demandes de subvention en ce sens.

3.5. Formation sur les communications

Nous n'avons pas proposé cette formation jugeant que les membres étant grandement sollicités entre autres sur les questions de survie des organismes.

3.6. Comité sur les communications

Nous avons créé un comité sur les communications qui s'est réuni deux fois (janvier et février). Il n'a pas retenu l'idée de réagir aux événements majeurs. Les communiqués doivent être un produit ponctuel et dans ce sens ils ne peuvent tolérer la circulation pour approbation qui pourrait retarder l'envoi du communiqué.

L'AMDI, le Regroupement pour la Trisomie 21 et Compagnons de Montréal ont manifesté un intérêt pour trouver un projet commun qui pourrait aussi inclure l'ensemble des organismes. Mais nous avons de la difficulté à trouver un projet accrocheur. C'est à suivre.

Soulignons toutefois que ce comité nous a permis d'avoir une entrevue à la Télé communautaire Radisson dans le cadre de la Semaine de la déficience intellectuelle. (CRADI et Compagnons de Montréal).

Orientations 2010-2011

- Coordonner le comité d'organismes en DI-TED.
- Concevoir un projet commun qui pourrait rallier l'ensemble des organismes dans une stratégie de communication.

3.7. Semaine québécoise des personnes handicapées

Soutenir et collaborer à l'activité du 3 juin 2009 organisée par l'organisme Sans oublier le sourire.

Nous avons entre autres formulé la demande de financement à l'OPHQ. Nous avons fait un communiqué au nom du CRADI.

Le CRADI était présent à l'**activité du 3 juin** ainsi qu'à d'autres activités comme celle du centre Lucie-Bruneau, le salon Prendre sa place au Complexe Desjardins (très grosse activité de la réadaptation à laquelle participent plusieurs partenaires dont l'OPHQ), l'activité de la STM.

Nous avons aussi conçu l'activité pour juin 2010 avec SOS. Notons que cette année et pour la première fois, le CRADI et le ROPMM ont obtenu du financement (9 200 au lieu de 10 000 \$) Il s'agit d'une nouveauté puisque auparavant, un seul ROP de Montréal recevait du financement et cela, à tour de rôle.

Orientations 2010-2011

- *Soutenir et collaborer à l'activité du 2 juin 2010 organisée par Sans oublier le sourire.*
- *Soutenir SOS dans ses communications.*
- *Participer à une émission de radio (Radio centre-ville).*
- *Rédiger un communiqué de presse au nom du ROPMM et du CRADI autour de la SQPH.*
- *Faire un bilan de la SQPH avec tous les partenaires et envisager comment continuer en 2011.*
- *Mettre en place une activité pour 2011 selon les recommandations du bilan.*
- *Faire une demande de subvention pour la SQPH 2011 en conséquence.*

3.8. Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

Nous voulions tenir un événement vitrine d'une plus grande envergure durant la SQDI mais aucune date n'a rallié l'ensemble des membres. Une activité d'hommage aux membres et de clôture du 20^e anniversaire aura plutôt lieu le 5 mai. Cela ne nous a pas empêchés d'écrire un communiqué sur la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.



Semaine québécoise de la déficience intellectuelle en mars 2010

Le CRADI n'a pas été inactif pour autant, il a fréquenté les activités de ses membres et partenaires :

- √ Activité du Sud-Ouest : Enrichir ma vie.
- √ Porte ouverte du Mouvement des personnes d'abord.
- √ Exposition d'Un Œil différent, présentation de l'AMDI et de partenaires de la réadaptation.
- √ Soirée de financement d'AlterGo.
- √ 5 à 7 d'Action main-d'œuvre, service spécialisé de main-d'œuvre sur l'intégration en emploi.
- √ Exposition d'œuvres des membres de Compagnons de Montréal dans le hall d'entrée de la Ville de Montréal.
- √ 2^e lancement du livre de Monique Lamontagne.

Nous avons produit un petit document qui résumait les activités de nos membres.

Orientations 2010-2011

- Mettre sur pied un comité et faire des propositions pour la Semaine québécoise des personnes handicapées en 2011.
 - Rédiger un communiqué de presse pour souligner la SQDI.
-

4. LEADERSHIP ET CONCERTATION

Ce volet des activités du CRADI comporte dix sections et traduit les interventions du CRADI pour exercer le leadership nécessaire au niveau régional en matière de défense des droits des personnes qui ont une déficience intellectuelle et de leurs familles. Les interventions se regroupent en activités de concertation et de soutien aux membres. En outre, le CRADI a exercé son rôle de leader régional en ce qui concerne la politique A part Entière.

4.1. À part entière

Suite à l'adoption de la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, l'OPHQ a reçu le mandat d'actualiser la politique A part égale. Les travaux avec les partenaires ont commencé à l'automne 2006 et en décembre 2007, l'OPHQ déposait une proposition de politique. La politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité a finalement été adoptée par le Conseil des ministres en juin 2009.

Le CRADI a été présent à la **rencontre de présentation** animée par l'OPHQ en octobre 2009.

En octobre 2009, la COPHAN invitait ses principaux partenaires à une **rencontre** pour faire le point sur le contenu de la nouvelle politique, d'en analyser les divers aspects et de discuter des stratégies à mettre en œuvre pour poursuivre les actions auprès des diverses instances et en assurer un suivi. Hélène Morin et Thérèse Colin ont participé à cette activité.

Par la suite le suivi de la mise en œuvre de la politique A part entière par le milieu associatif se fera par les organismes nationaux dont l'AQRIPH qui est présente sur le comité de suivi.

4.2. Membership et soutien aux organismes

La vie des organismes communautaires se complexifie avec le temps. D'une part les bailleurs de fonds ont des exigences plus grandes qu'autrefois, d'autre part les organismes ont beaucoup grossi et ont donc une gestion plus complexe. Enfin ils ont à faire face à de nombreux défis de gouvernance dont celui de la relève. Ainsi, les organismes font plus souvent appel à leur regroupement pour un soutien et des demandes d'information de tout genre.

Plusieurs organismes du CRADI sont en suivi de Centraide ou sont en exercice de planification stratégique. Le CRADI a été interpellé deux fois au cours de l'année

pour participer de façon plus ou moins importante dans la planification stratégique, notamment avec l'AMDI et l'Espoir du déficient. Cette activité demande beaucoup de prudence de la part du regroupement pour ne pas s'immiscer dans les décisions de l'organisme tout en apportant les informations qui peuvent le soutenir dans ses décisions. Comme CRADI, nous avons jugé ces expériences comme très enrichissantes, car elles nous placent au cœur des enjeux qui concernent les organismes, nous rapprochent donc de leurs préoccupations et nous permettront à l'avenir de faire des liens entre des problématiques vécues par plusieurs organismes sans qu'ils aient nécessairement l'occasion de s'en parler.

Le CRADI a participé aux assemblées générales du RUTA, de J'me fais une place en garderie, de l'Association des parents du Centre Gabrielle Major et de Solidarité de parents de personnes handicapées.

Le CRADI a participé à certaines activités organisées par les organismes comme la présentation de l'Association des parents du Centre G. Major sur la recherche réalisée par Madame Racine-Gagné sur la relation parents-intervenants (oct. 2009), le vernissage Paint'ure sans peinture des Compagnons de Montréal (avril 2009), la journée annuelle du Centre Communautaire Radisson (juin 2009), la reconstitution de l'historique de l'AMDI (fév. 2010)

Le CRADI a rencontré à plusieurs reprises Sans oublier le sourire pour s'alimenter des expériences de ce dernier afin d'enrichir son analyse dans le dossier des centres de jour. En même temps, le CRADI soutenait l'organisme dans la négociation de son entente de service en apportant des informations issues des travaux faits avec l'Agence sur les ententes de service.

Le CRADI a rencontré plusieurs fois l'organisme SIMPLICOM, qui n'est pas membre du CRADI mais qui est un partenaire communautaire essentiel pour la réalisation du langage simplifié. Le but de ces rencontres était d'ajuster le travail en partenariat entre le CRADI, Simplicom et la ville.

Cette année, le CRADI a participé à plusieurs activités de ses membres pendant la semaine québécoise de la déficience intellectuelle, ainsi que cela est décrit dans les lignes ci-dessus. Cela a permis d'aller prendre connaissance sur le terrain des réalisations des organismes et de leurs partenaires.

Enfin, le CRADI a accueilli cette année un nouveau membre, **Sans oublier le sourire**, ce qui porte donc le nombre des membres du CRADI à 29.

Bienvenue à **Sans oublier le sourire (SOS)** qui s'est joint au CRADI en novembre 2009

Le CRADI compte maintenant 29 membres

Orientations pour 2010-2011

- Continuer à soutenir les organismes.
- Aller à quelques événements organisés par les membres du CRADI.
- Collaborer au suivi de la planification stratégique du Parrainage civique de l'Est.
- Continuer à développer le membership du CRADI.

4.3. Activités d'échanges entre les organismes**Déjeuners-causeries**

Cette année, le CRADI avait prévu d'organiser deux à trois déjeuner-causeries. Cela n'a pas eu lieu. En effet, en raison du développement exponentiel des activités du Comité dynamisme des organismes communautaires, dont il est question au point 4.6, il a été décidé de supprimer ces activités. Les organismes n'auraient pas pu se libérer pour toutes ces activités en même temps.

Orientations pour 2010-2011

- Réaliser 2-3 activités-causeries.
- Aborder les thématiques suivantes : le dossier résidentiel, les aidants naturels, la concertation des organismes sur les services à donner aux personnes polyhandicapées. etc.
- Solliciter la collaboration de nos membres dans l'organisation de ces rencontres.

4.4. Cadre de référence régional des organismes communautaires

Depuis janvier 2006, un cadre de référence régional régit les relations partenariales entre l'Agence de la santé et des services sociaux, les CSSS et autres établissements, et les organismes communautaires. Ce cadre présente des balises larges de fonctionnement mais devait être précisé sur plusieurs de ses aspects, dont le cadre général de financement.

Activités principales

- Participation aux rencontres du comité régional de liaison sur le partenariat/Agence/CSSS/OC
- Participation au comité des délégués du communautaire
- Travaux sur le développement budgétaire en DI-TED
- Travaux sur le cadre régional de financement
- Travaux sur les ententes de services
- Travaux sur la reddition de comptes

Ce cadre prévoit aussi un **comité régional de liaison** où siègent des représentants de chacun des partenaires nommés au cadre de référence. Ce comité a pour mandat d'assurer la mise en œuvre et le

suivi du cadre de référence et assure les échanges entre le réseau et le milieu communautaire. Le CRADI y participe, étant le représentant communautaire du secteur des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un TED.

Ce comité s'est réuni 6 fois au cours de l'année sous la direction de Murielle Leduc. Il a traité des points suivants : le cadre général de financement, la reddition de comptes, le rapport du vérificateur général, le programme de soutien communautaire en logement social, les modifications au formulaire PSOC, les critères d'admissibilité des regroupements d'organismes, la planification quinquennale, les formulaires de demande de subvention, la grippe AH1N1, etc. Il y a également deux points statutaires : l'application du cadre de référence et le suivi des dossiers du service des activités communautaires. En effet, depuis cette année, l'Agence a restructuré ses services de sorte que tous les organismes communautaires sont desservis par le même service de l'Agence qui essaie d'uniformiser les pratiques d'un secteur communautaire à l'autre. Le comité de liaison comporte deux sous-comités. Le premier est celui qui s'occupe des balises de financement des organismes communautaires, l'autre s'occupe des ententes de services.

Comité des balises de financement : le dossier des balises de financement est sans nul doute celui qui a absorbé le plus d'énergie. On se rappellera que le dossier avait rencontré des écueils au cours de l'année précédente sur la question des seuils planchers (montant minimal jugé nécessaire au bon fonctionnement des organismes). Des travaux ont repris pour discuter non seulement des seuils plancher mais aussi des critères d'éligibilité, de l'atteinte progressive des seuils plancher et des balises de financement pour les organismes nouvellement admis. À l'automne, une proposition faisait l'affaire de tous les membres du comité de liaison et a donc été soumise en consultation auprès des organismes communautaires. Ainsi, les organismes membres du ROPMM et du CRADI ont été invités à **commenter la proposition** au cours d'une rencontre qui a eu lieu en octobre 2009. Les deux regroupements ont rédigé un **avis conjoint**. Par la suite, la proposition a été acheminée au comité d'allocations des ressources de l'Agence puis adoptée en février 2010 par son conseil d'administration. Depuis cette date, il y a donc un accord entre l'Agence et les organismes communautaires sur le cadre de financement. Ces balises de financement ont été intégrées au cadre de référence régional.

Le deuxième **sous comité porte sur les ententes de services**. Il a pour objectif de valider l'utilisation du modèle d'entente de services par les organismes communautaires et les établissements et, dans une deuxième étape, de faire un portrait chiffré des ententes de services dans la région de Montréal. La permanence du CRADI siège sur ce sous-comité qui n'a tenu qu'une rencontre en 2009-2010.

Les travaux ont aussi abouti à un autre gain : **l'adoption de critères d'admissibilité pour les regroupements d'organismes**. Cet élément sera aussi ajouté au cadre de référence régional.

C'est aussi par le comité régional de liaison que passe **la répartition des fonds de développement** pour les organismes communautaires. Pour cette année ce travail s'est effectué à l'automne. En déficience intellectuelle-TED, cela s'est traduit par un développement tout de même assez significatif, surtout si l'on considère que seuls, les organismes de personnes handicapées ont reçu un développement budgétaire. Tous les organismes ont reçu de nouveaux développements et la répartition s'est faite de façon dégressive pour permettre de combler progressivement les écarts entre les organismes. Les nouvelles balises de financement ont été appliquées puisqu'elles étaient sur le point d'être adoptées.

Pour se préparer aux rencontres du comité de liaison, les regroupements d'organismes communautaires se réunissent préalablement dans un comité nommé **comité des délégués du communautaire au comité de liaison**. Les mêmes sujets sont traités qu'au comité de liaison. Les sujets traités exigent parfois des échanges vigoureux entre les grands secteurs communautaires, qui partagent une réalité commune mais présentent aussi de grandes différences. Les regroupements sectoriels se sont rencontrés à 9 reprises.

En conclusion, les travaux avec l'Agence ont sensiblement progressé et ont permis des gains notoires. De plus, la communication est parfois musclée mais bonne. Après plusieurs années de travail commun, les regroupements sectoriels ont appris à fonctionner ensemble et font preuve de suffisamment de consensus pour que ce soit facilitant dans les échanges avec l'Agence et également que chaque regroupement puisse représenter les autres sur les comités de travail. L'apport du RIOCM est à souligner, car il a produit plusieurs avis écrits au nom des tous, dont un avis sur le rapport du vérificateur général et un autre sur la planification stratégique..

Orientations pour 2010-2011

- Participer aux rencontres du comité régional de liaison Agence/CSSS/OC.
- Participer au comité des délégués du communautaire.
- Participer au sous-comité sur les ententes de services
- Contribuer à la préparation et la présentation du cadre de référence aux centres de réadaptation
- Traiter du développement budgétaire 2010-2011 s'il y a lieu.
- Traiter de tout autre sujet pertinent.
- Participer aux rencontres Agence/groupes sur la reddition de comptes
- *Participer à la révision des demandes de reconnaissance des groupes (mai 2010).*
- Participer aux mobilisations des organismes communautaires, si nécessaire dont la mobilisation sur le droit à la santé.

4.5. Concertation avec Centraide

On se rappellera qu'en 2008, le CRADI a été interpellé par Centraide qui souhaitait établir une zone de dialogue avec le regroupement pour pouvoir discuter de la problématique générale de ce secteur de l'action communautaire. Selon Centraide, ce secteur connaît des difficultés, notamment au niveau de la gouvernance et de la relève. D'ailleurs, plusieurs organismes sont en suivi au niveau de Centraide. Ainsi en mars 2009, Le CRADI avait réuni ses organismes membres avec Centraide pour un échange. De cette rencontre est issu le comité dynamisme des organismes communautaires, dont il est question au point suivant.



Centraide avait manifesté le désir de revoir les membres du CRADI en 2010. Cette réunion n'aura pas eu lieu, du fait que Centraide, ayant fait un portrait de secteur, a décidé de le présenter à l'automne 2010. Par contre Nancy Lacoursière, qui est la conseillère de Centraide, a demandé à rencontrer le comité dynamisme des organismes communautaires pour prendre la mesure de ce qui pouvait avoir évolué depuis.

Par ailleurs, Centraide a initié une **démarche dialogue** à laquelle les organismes et le CRADI seront conviés au printemps 2010. Centraide devrait y annoncer les aménagements à son cadre de financement actuel.

Notons que le ROPMM a initié une démarche un peu similaire au CRADI, mais avec un an de décalage. Les problèmes des organismes du ROPMM avec Centraide sont très semblables à ceux du CRADI, ce qui pourrait induire des travaux conjoints.

Considérant que le secteur des personnes handicapées peut être en difficulté à Centraide, nous considérons que ces liens avec Centraide sont essentiels à entretenir. Centraide a même annoncé qu'elle envisagerait éventuellement de soutenir un projet conjoint ROPMM/CRADI pour renforcer le milieu communautaire en déficience.

Orientations pour 2010-2011

- *Participer aux rencontres dialogue (avril 2010).*
- *Participer aux rencontres du secteur personnes handicapées à l'automne 2010.*
- *Envisager un projet conjoint ROPMM-CRADI de soutien aux membres.*

4.6. Comité dynamisme des organismes communautaires (CDOC)

Comme nous l'avons indiqué au point précédent, ce comité est issu de la démarche de Centraide avec le CRADI, suite à la rencontre de Mars 2009.

Les membres du CRADI présents à la rencontre ont décidé de travailler diverses problématiques propres au milieu communautaire et qui sont omniprésentes dans leur fonctionnement quotidien. Dans un premier temps, ils ont fait la liste de 16 problématiques qui leur étaient communes. Puis, ils ont nommé un comité qui aurait la charge de proposer des pistes de travail et des moyens pour y arriver. Ce travail devait s'adresser à l'ensemble des organismes du CRADI, et pas seulement à ceux du comité ou à ceux qui sont financés par Centraide. Ainsi est né le **comité dynamisme des organismes communautaires (CDOC)**.

Activités réalisées

- 5 réunions du CDOC
- Une journée de formation sur la relève
- Une journée de formation sur les relations État/organismes communautaires
- Une information sur les assurances collectives
- Une information sur les régimes de retraite
- Un rapport sur les assurances et les régimes de retraite
- Une mobilisation des CA des organismes

Dans un premier temps le comité a sélectionné 4 priorités de travail : la relève, les conditions de travail, les relations des organismes communautaires avec l'État, et ségrégation/intégration.

La **relève chez les membres, les bénévoles, du Conseil d'administration, du personnel** a fait l'objet d'une période de formation/échange. Cela a permis de constater que des mesures devaient être prises tant pour consolider le personnel que les conseils d'administration. Ainsi ont suivi des **séances d'information sur les assurances et les régimes de retraite**, deux mesures qui peuvent favoriser la rétention du personnel. Suivra une réflexion sur les conditions salariales. Cela a été accompagné d'une consultation des groupes sur leurs pratiques en matière d'assurance et de régimes de retraite. Les informations sont consignées dans un **rapport qui contient des recommandations** adoptées par les deux conseils d'administration du ROPMM et du CRADI.

Le CDOC considère la relève des conseils d'administration des organismes comme essentielle et propose une action spécifique, notamment une rencontre de ces derniers

à l'automne prochain après qu'ils aient eux-mêmes rempli un questionnaire concernant la relève.

Les membres du CRADI ont pu participer à une **formation donnée par le Larepps : vers de nouveaux rapports avec l'État**, dont l'objectif est de mieux saisir les rapports du milieu communautaire avec l'État. Ceci n'était qu'une introduction et demande à être poursuivi.

Orientations pour 2010-2011

- Réunir, voire augmenter le comité CDOC
- Travailler sur les thèmes prioritaires, dont les conditions salariales
- Réunir les conseils d'administration des organismes (relève)
- Engager une discussion sur le thème d'intégration/ségrégation
- Poursuivre sur le thème des rapports avec l'État et services/ défense des droits.
- Envisager de travailler avec le ROPMM et demander un financement de soutien à Centraide pour faciliter la mise en œuvre des points précédents.

4.7. Activités de concertation avec les regroupements d'organismes

Le CRADI est **membre du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (le RIOCM)**. A ce titre, il participe à des activités de concertation régionale. Le CRADI assume tout d'abord la responsabilité de relayer l'information du RIOCM aux membres (avancement des dossiers, mobilisations) et de les stimuler pour qu'ils participent aux déjeuners-causeries du RIOCM.

Le CRADI a participé à une activité de formation du RIOCM en septembre 2009 : Quelle responsabilité pour le communautaire? Cette formation donnée par une avocate situait très bien les aspects juridiques des rapports entre les organismes communautaires et les établissements du réseau et est un apport très précieux pour les groupes en ce sens qu'ils comprennent mieux la portée de leurs engagements et liens avec les établissements du réseau.

Le 15 janvier 2010 avait lieu la journée de la tournée de l'action communautaire autonome à Montréal. Ce fut une occasion de revisiter l'évolution de l'action communautaire au Québec et de se questionner sur les nouveaux enjeux qui la guettent.

MERCI au RIOCM qui rassemble les organismes communautaires de Montréal, qui leur donne du soutien, de la formation et les représente auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et à la CTROC

Le CRADI est aussi membre de l'AQRIPH, l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées

Le CRADI a participé à toutes les **journées d'orientation** organisées par l'AQRIPH pendant lesquelles ont été abordés les thèmes suivants : projet sur la relève, travaux entourant la stratégie nationale en emploi, stages perpétuels, répit et manque de financement

Participation aux activités de l'AQRIPH

- Participation aux trois journées d'orientation.
- Participation à l'assemblée générale.
- Représentation de l'AQRIPH au GCAS.

des ressources, comité défense collective des droits, vitesse des aides à la mobilité, gouvernance de l'AQRIPH, soutien à domicile, surveillance des 12-21 ans. En outre des ressources extérieures sont venus échanger avec les membres de l'AQRIPH sur les thèmes suivants : tests de dépistage, Mouvement PHAS et accès aux services, RIPPH et terminologie personne handicapée et personne ayant des limitations fonctionnelles.

L'AQRIPH anime et participe à de nombreux comités, mais son rythme a été très ralenti en raison de départ dans sa permanence. Le CRADI est plus particulièrement présent dans le comité soutien aux familles, mais ce dernier ne s'est réuni qu'une seule fois au cours de l'année.

Le CRADI représente l'AQRIPH au sein du **Groupe de concertation en adaptation scolaire** (qui est chargé de l'évaluation et du suivi de la politique d'adaptation scolaire). Le GCAS ne s'est pas réuni cette année. On se rappellera que l'année précédente, un sous-comité du GCAS avait terminé un rapport de recommandations sur la question de l'intégration scolaire qui devait être présenté et adopté par le GCAS. La Ministre devait prendre position sur le sujet. Le GCAS ne s'est pas réuni et la Ministre n'a pas pris officiellement position. Mais ce sujet est en discussion dans le cadre du renouvellement des conventions collectives des enseignants. Pour suivre les travaux du GCAS, les représentants de la COPHAN, l'AQRIPH et l'AQIS se rencontrent régulièrement. Bien qu'il n'y ait pas eu de rencontre du GCAS, les représentants ont dû se voir pour s'entendre sur les stratégies à développer car un recul de l'intégration scolaire est à craindre. Ces trois organismes se sont également entendus sur un **mémoire** qu'ils ont présenté au Conseil supérieur de l'éducation dans le cadre d'une **consultation sur l'accès à l'éducation et l'accès à la réussite éducative dans une perspective d'éducation pour l'inclusion**.

Au cours de l'année, le CRADI a entretenu des liens de concertation avec **l'AQIS et la COPHAN**. Ces deux organismes sont des organismes provinciaux auxquels le CRADI n'est pas affilié. Mais, le CRADI travaille avec ces derniers sur les dossiers pour lesquels il représente l'AQRIPH. En plus, dernièrement, ces deux organismes ont contribué aux actions du Mouvement PHAS, ce qui a resserré des liens de collaboration.

Orientations pour 2010-2011

- Participer à l'AG du RIOCM, à certaines mobilisations et aux mardis du RIOCM dans la mesure du possible.
- Participer aux travaux de l'AQRIPH (AG, journées d'orientation, comité soutien aux familles, comité services éducatifs et GCAS, action pour les stages perpétuels et dossier personnes vulnérables).
- Maintenir des liens réguliers avec l'AQIS et la COPHAN.

4.8. Autres activités de concertation

Le réseautage et la concertation sont des incontournables pour le CRADI. Ils permettent d'alimenter et bonifier nos interventions et notre zone d'influence.

Outre ce qui a déjà été mentionné dans les autres sections, précisons que le CRADI siège sur **deux tables de concertation sous-régionales**, celle du Nord et celle de l'Est. Ces tables de concertation qui se développent sur le territoire des centres de réadaptation rassemblent des partenaires variés du réseau de la santé, d'autres réseaux et du communautaire. Ceci représente trois à quatre réunions par an.

Le CRADI a établi un partenariat spécifique avec **le Groupe Défi-Apprentissage**, laboratoire de recherche rattaché à l'université de Montréal. Ce partenariat, établi depuis 2002, a permis de développer à Montréal une expertise en matière d'adaptation de l'information aux personnes qui ont déficience intellectuelle. Il permet le développement des travaux d'accessibilité universelle avec la Ville.

Orientations pour 2010-2011

- Participer aux tables de concertation sous-régionales en DI-TED du Nord et de l'Est.
- Consolider le partenariat avec le GDA.

4.9. Comité 20e du CRADI

Situation du comité : Le comité créé en novembre 2008 s'est un peu effrité en cours de route, avec la perte d'un membre du CA, puis d'un membre de l'équipe (congé de maternité) qui a quand même assuré une présence sporadique aux réunions du comité ; notons aussi le départ d'une partenaire à l'hiver (après l'événement du 23 octobre). Ce qui veut dire que les différentes activités ont reposé en bonne partie sur les épaules d'une seule personne. Toutefois après le départ de la partenaire, une autre membre de l'équipe s'est jointe à la responsable des activités du 20^e, ce qui a facilité la suite dont l'activité du 5 mai.

Le **site web** a été finalisé et lancé non officiellement à l'AGA du juin 2009 puis officiellement à la fin octobre.

Le **numéro de l'Infocradi consacré au 20^e** a été reporté du printemps 2009 à l'automne 2009, puis au mois de mars 2010 et enfin au printemps 2010. Nous avons mal évalué la possibilité de faire les tâches de production comme les activités, le web et le numéro spécial de l'Infocradi, une à la suite de l'autre. Les tâches se concurrençaient.

Nous avons tenu une **soirée 20^e le 23 octobre** dans une très belle salle. Cette soirée a été magique et les commentaires sont élogieux. Tout s'est bien déroulé. Plus de 130 personnes étaient présentes, des membres, des partenaires, des amiEs du CRADI.

Nous devons également profiter de l'activité vitrine pendant la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle pour clôturer les fêtes du 20^e (nous avons en effet inauguré les fêtes lors de la journée vitrine le 12 mars 2009), mais comme vous avez pu le lire précédemment, cette activité a été reportée le 5 mai 2010.



Sandra Chism, Lyse Chartrand, Joël Martin et Alain Germain, parrains et marraines du 20^e anniversaire

Orientations pour 2010-2011

- *Tenir une séance de clôture du 20^e anniversaire (5 mai 2010).*
- *Publier l'Infocradi spécial (juin 2010).*
- *Faire le bilan du 20^e anniversaire.*

4.10. Faire fonctionner les instances démocratiques du CRADI**Un conseil d'administration de 5 personnes**

- Danielle Gaudet, présidente
- Djamila Benabdelkader, vice-présidente
- Yvon Desgroseilliers, secrétaire-trésorier
- Valérie Larouche, administratrice
- Guillaume Lahaie, administrateur

MERCI aux administrateurs pour leur engagement.

Le conseil d'administration s'est réuni 9 fois au cours de l'année pour traiter des dossiers de la corporation. Cette année, le conseil d'administration a eu à traiter en propre le dossier de la demande de reconnaissance comme organisme de bienfaisance, ce qui suppose une modification de la charte (voir point 5.1).

En outre, Djamila Benabdelkader a assumé, au nom du CRADI, la représentation sur **le jury pour le prix À part entière** qui sera décerné lors de la SQPH 2010.

Le CRADI a tenu son **assemblée générale annuelle le 11 juin 2009**. Vingt-deux organismes votants sur 28 étaient présents. Quarante personnes ont participé à l'assemblée générale.

Orientations pour 2010-2011

- Réunir le conseil d'administration.
- Participer au jury d'À part entière (suite)
- Modifier la charte et faire la demande d'organisme de charité. Tenir une assemblée générale spéciale.
- Faire une réflexion spécifique sur la relève au CRADI.
- Tenir une assemblée générale en juin 2010.
- Faire une proposition pour améliorer le rapport d'activités.

5. GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES, MATERIELLES ET HUMAINES

Depuis ses débuts, le CRADI a eu la chance de bénéficier d'une très grande stabilité de son personnel. Son financement a augmenté progressivement pour plafonner depuis qu'il a été transféré au SACAIS. Le développement du CRADI est, bien sûr, relié au dynamisme de ses associations et de son conseil. Il est aussi intimement lié à la capacité de sa permanence de mettre en œuvre toutes les décisions prises en assemblée générale et en conseil d'administration.

5.1. Ressources financières

Le financement à la mission globale du CRADI lui provient du SACAIS pour un montant d'environ 100 000 \$. Pour assurer son développement, le CRADI a dû chercher d'autres financements qui sont tous reliés à des projets. Ainsi, la moitié du financement du CRADI est instable. Le développement repose donc sur des bases très fragiles. Le financement du SACAIS pour cette année sera le même que l'année dernière, soit aucune augmentation, ce qui a toute fin pratique signifie une diminution du pouvoir d'achat du CRADI. Cela ne permet pas de s'ajuster au coup de la vie, ni de consentir facilement à des augmentations de salaire. Le financement du SACAIS permet de couvrir seulement les ressources matérielles du CRADI et le salaire de deux employées.

Les financements non récurrents proviennent du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (CIT), de l'Agence de la santé et des services sociaux, de l'OPHQ (SQPH), de la ville de Montréal, de Centraide (projet Liens), du GDA (projet en accessibilité universelle).

Les actions menées sur la question du financement par l'AQRIPH, auxquelles le CRADI a participé, n'ont produit pour l'instant aucun résultat.

Au cours de la dernière année le CRADI a commencé des démarches pour recevoir une reconnaissance d'organisme de bienfaisance afin de pouvoir s'adresser à des fondations. Ainsi, le conseil d'administration a examiné une première version de changement à sa charte, opération préalable à la demande de reconnaissance d'organisme de bienfaisance. Des démarches subséquentes sont prévues avec un conseiller juridique. Cela nécessitera également une assemblée spéciale pour pouvoir modifier la charte.

Orientations pour 2010-2011

- Participer aux actions de l'AQRIPH pour une augmentation du SACAIS
- Consulter un avocat pour la demande de modification de la charte
- Rencontrer le SACAIS en vue de la modification de la charte et pour une hausse de financement
- Tenir une assemblée générale spéciale
- Faire une demande de reconnaissance d'organisme de bienfaisance

5.2. Ressources matérielles

Le CRADI est locataire de la commission scolaire de Montréal. **Son loyer** a commencé bas mais augmente pour l'instant de 10% par an. Cette année les quatre organismes de la bâtisse ont rencontré la CSDM pour envisager un ralentissement de cette augmentation. La CSDM est inflexible sur ce point.

D'autre part, un projet de **construction d'une coopérative** était annoncé dans la cour adjacente à la bâtisse occupée par les quatre organismes dont le CRADI. Les organismes ont donc du tenir plusieurs rencontres relativement à ce projet, étant les voisins immédiats. Il y a eu également une rencontre avec la commission scolaire sur ce sujet. Celle-ci nous a indiqué qu'il n'y avait aucun projet éminent et aucune demande au ministère de l'éducation en ce sens.

5.3. Ressources humaines.

On se rappelle que le CRADI avait connu des turbulences au niveau de ses ressources humaines au cours de l'année dernière. La situation est revenue à la normale avec le retour progressif des deux employées. L'une d'entre elles a cependant demandé à réduire son temps de travail en janvier dernier. Par ailleurs, Marie-Claude Gagnon a été en **congé de maternité** d'avril 2009 à Avril 2010. Elle n'a pas été remplacée. Par conséquent, la tâche a été assez lourde pour l'ensemble de l'équipe.

Le retour de l'équipe au complet pose cependant la question de la capacité du CRADI à la rémunérer puisque les charges fixes du CRADI augmentent alors que la subvention de base du CRADI demeure identique. Ce sera donc un problème à résoudre pour le Conseil d'administration du CRADI cette année. Le CRADI pourrait être confronté à un **problème de rétention de sa main d'œuvre**. Il doit faire face à deux défis. D'une part plus de la moitié de son personnel fonctionne sur un budget non récurrent et ne peut rester que si des budgets sont trouvés. D'autre part, les salaires des employés sont plutôt inférieurs à la moyenne du secteur, ce qui met le CRADI dans une position de fragilité alors qu'il a besoin d'une main d'œuvre très qualifiée.

Orientations pour 2010-2011

- Mettre en place les conditions pour la rétention du personnel : conditions salariales, avantages sociaux, fonds de pension, etc.
- Mettre en place un processus d'évaluation du personnel.

CONCLUSION

Encore une fois, le CRADI s'est investi dans de nombreux dossiers, lui permettant ainsi de mettre en œuvre sa mission.

Cette année a été un peu exceptionnelle puisque de nombreuses activités ont été développées dans le cadre du vingtième anniversaire, toutes activités qui ont permis de mettre le CRADI en valeur ou d'initier de nouvelles pratiques. De telles activités ont l'avantage de resserrer les liens entre les membres et aussi de relier les valeurs qui ont créé l'action communautaire autonome à la réalité des groupes aujourd'hui. De cette année haute en festivités, le CRADI aura bénéficié de la création de son site internet et d'un infocradi spécial qui restera dans les annales.

Par contre, la réorganisation des services n'est pas sans nous questionner. On ne peut être encore certains de ce qui va en résulter. Si l'horizon des plus petits s'éclaircit un peu, celui des enfants, des adolescents et des adultes reste questionnant. La préoccupation la plus imminente va aux services socioprofessionnels qui n'existent d'ailleurs plus sous cette dénomination.

On se réjouira de la publication imminente de la recherche sur l'accompagnement et sur les premiers travaux concernant les personnes qui vieillissent.

Du côté de l'inclusion sociale, la palme revient encore à la ville de Montréal où les avancées se poursuivent. Les réalisations continuent et les partenariats s'intensifient.

Une autre nouveauté était la réorganisation du secteur des communications. Ce volet d'activités sera désormais plus structuré; cependant la mise en place a été un peu ralentie du fait que la personne responsable est aussi celle sur qui a reposé la majeure partie des événements entourant le vingtième anniversaire.

Finalement, beaucoup de travail a été fait cette année pour soutenir les membres du CRADI en leur offrant la possibilité de discuter des problèmes quotidiens entourant leur gouvernance. Cela a accaparé des ressources, notamment le comité CDOC, mais cela est indispensable pour permettre aux groupes de s'adapter aux changements.

Ainsi, nous croyons que le CRADI n'a pas failli à la tâche. Il doit cependant résoudre lui-même ses problèmes de manque de financement pour s'assurer d'un avenir plus solide.

MERCI à tous ceux et celles qui se sont investis au cours de l'année pour améliorer la condition de vie des personnes qui ont une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement et celle de leurs familles.

ANNEXES

ASSOCIATIONS-MEMBRES DU CRADI

Ami du déficient inc.

4960, 7^e Avenue
Montréal (Québec) H1Y 2M7

L'ARCHE-MONTRÉAL

6115, rue Jogues
Montréal (Québec) H4E 2W2

Association de l'Ouest-de-l'Île pour
les

handicapés intellectuels
111, Donegani
Pointe-Claire, (Québec) H9R 2W3

Association de Montréal pour la
déficience intellectuelle

633, Crémazie Est, Bureau 100
Montréal, (Québec) H2M 1L9

Association de parents de
Gabrielle Major

6455, Jean-Talon Est, 6^e étage
Montréal (Québec) H1S 3E8

Association Québécoise du Syndrome
de Rett

6525, chemin de la Côte St-Luc,
app 602
Côte St-Luc (Québec) H4V 1G5

Autisme et troubles envahissants du
développement Montréal

4450, St-Hubert, local 320
Montréal (Québec) H2J 2W9

Avatil inc.

387, 40^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 2E7

Centre Communautaire Radisson
3800, Radisson, bureau 105
Montréal (Québec) H1M 1X6

Le Centre Didache

1871, boulevard Rosemont
Montréal (Québec) H2G 1S7

Centre au puits

7960, rue Marquette
Montréal (Québec) H2E 2E9

Comité des usagers des Services
de réadaptation L'Intégrale

75, rue de Port-Royal Est, bureau 110
Montréal (Québec) H3L 3T1

Compagnons de Montréal

2602, Beaubien Est,
Montréal (Québec) H1Y 1G5

Comité des usagers du centre de
réadaptation Lisette-Dupras

8000, Notre-Dame
Lachine (Québec) H8R 1H2

Corporation L'Espoir

55, Dupras, bureau 511
LaSalle (Québec) H8R 4A8

J'me fais une place en garderie inc.

5095, 9^e Avenue,
Bureau 202
Montréal (Québec) H1Y 2J3

La Joie des Enfants (Montréal) inc. 8520, St-Urbain Montréal, (Québec) H2P 2P3	3958, rue Dandurand Montréal (Québec) H1X 1P7
Maison Répit Oasis inc. 2015, rue Holy Cross Montréal (Québec) H4E 2A4	Solidarité de parents de personnes handicapées 5095, 9 ^e Avenue, Bureau 101 Montréal (Québec) H1Y 2J3
Le Mouvement des Personnes d'Abord de Montréal 6120, rue de La Fontaine Montréal (Québec) H1N 2C1	Sans oublier le sourire (S.O.S.) 1700, rue Amherst Montréal (Québec) H2L 3L5
Parrainage civique de l'est de l'Île de Montréal 5797, rue Hochelaga Montréal (Québec) H1N 1W6	Rêvanous 5105, boul. l'Assomption, app 1101 Montréal (Québec) H1T 4B4
Parrainage Civique Les Marronniers 3958, rue Dandurand Montréal (Québec) H1X 1P7	Un Prolongement à la Famille de Montréal 1691, boul. Pie IX local S21 Montréal (Québec) H1V 2C3
Parrainage Civique Montréal 3740, rue Berri Bureau 282, Montréal (Québec) H2L 4G9	
Regroupement des Usagers du Transport Adapté et accessible de l'île de Montréal (RUTA) 3800, Radisson, bureau 111 Montréal (Québec) H1M 1X6	
Regroupement pour l'intégration dans la communauté 483, de Nieul Laval (Québec) H7N 4B6	
Regroupement pour la Trisomie 21	

**LES INSTANCES DE
TRAVAIL du CRADI**

2009 - 2010

Ce document récapitule l'organisation des instances de travail pour l'année.

√ Les comités du CRADI

- ☆ Comités de travail sur des thèmes qui préoccupent les associations ou pour mener à bien certaines activités ciblées
- ☆ À l'initiative du CRADI
- ☆ Composés uniquement de membres du CRADI

√ Les tables de concertation

- ☆ Leur mandat premier est de favoriser la concertation, parfois de mener une action ciblée
- ☆ L'initiative et la responsabilité peuvent provenir de différentes instances
- ☆ Elles sont composées de divers partenaires. Parfois le CRADI représente l'ensemble des associations en déficience intellectuelle, parfois des associations y siègent en leur nom personnel en plus du CRADI. Dans la majeure partie des cas, il y a des partenaires institutionnels en plus des partenaires associatifs.

√ Les comités de travail avec des partenaires extérieurs

- ☆ Ils sont constitués sur un mandat précis, défini par l'instance qui a sollicité ce comité de travail. Ils sont constitués d'un ensemble de partenaires (en général moins nombreux que dans les tables de concertation). Ils visent la concertation, mais leur objectif est avant tout le mandat pour lequel ils sont créés.
- ☆ Les instances sont des instances variées.

√ Les projets et comités de projets

- ☆ Ces comités fonctionnent sur une structure de projet : comités ad hoc, financement ad hoc, objectif précis et limité dans le temps.
- ☆ Les initiateurs peuvent être variés.
- ☆ Chaque projet a sa structure propre.
- ☆ Dans la majorité des cas, il y a un financement particulier et donc un bailleur de fonds qui habituellement, ne siège pas sur le comité de projet, mais exige une reddition de compte.
- ☆ Il y a un promoteur du projet. Le CRADI est promoteur actuellement de plusieurs projets, notamment avec la Ville.
- ☆ Le CRADI agit aussi comme partenaire dans des projets dont la promotion est assurée par d'autres promoteurs.
- ☆ Dans quelques projets, des associations du CRADI sont partie prenante.

COMITÉS DU CRADI 2009 - 2010									
	Conseil d'administration	20 ^e Anniversaire	Stimulation précoce	Réorganisation SSS	Personnes vieillissantes	Travail	Réseau médias	SQPH	CDOC
Responsable dossier au CRADI	Thérèse Colin	Hélène Morin	Thérèse Colin	Hélène Morin + Thérèse Colin	Thérèse Colin	Hélène Morin	Hélène Morin	Hélène Morin	Thérèse Colin
Associations									
ADMI									
L'Arche									
Ouest de l'île									
Association québécoise du syndrome de Rett	Yvon Desgroseilliers			Sandra Chism					
AMDI				Liliane Ponce de Leon	Liliane Ponce de Leon Nadia Bastien		Magali Vaidye		
APCGM	Danielle Gaudet	Louis Gariépy	Isabelle Perrin	Danielle Lachance et Louis Gariépy	Danielle Lachance	Danielle Lachance			
ATEDM	Guillaume Lahaie			Électra Dalamagas		Nathalie Boulet			
Avatil									
Centre Didache					Ludia Zama				
Centre aux puits									
Centre communautaire Radisson									
Comité des usagers de l'Intégrale				Monique Lamontagne	Monique Lamontagne	Monique Lamontagne			
Comité des usagers de Lisette-Dupras									
Compagnons de Mtl						Nicole Lavoie	Annabelle Petit		Nicole Lavoie
Espoir									

COMITÉS DU CRADI 2009 - 2010									
	Conseil d'administration	20 ^e Anniversaire	Stimulation précoce	Réorganisation SSS	Personnes vieillissantes	Travail	Réseau médias	SQPH	CDOC
Responsable dossier au CRADI	Thérèse Colin	Hélène Morin	Thérèse Colin	Hélène Morin + Thérèse Colin	Thérèse Colin	Hélène Morin	Hélène Morin	Hélène Morin	Thérèse Colin
JMPG			Christine Duquette					Christine Duquette et Nathalie Dubeau	Christine Duquette
Joie des Enfants									
OASIS									
Personnes d'Abord									
Parrainage civique de l'Est									
Parrainage civique Les Marronniers									
Parrainage civique Montréal					Johanne Téodori				Johanne Téodori
RUTA	Valérie Larouche							Valérie Larouche	Valérie Larouche
RIC									
RT 21		Roxane Jeannotte	Nancy Dorais		Diverses personnes		Ève-line Leduc	Roxane Jeannotte	
Solidarité de parents	Djamila Benabdelkader		Carolyne Lavoie		Carolyne Lavoie			Carolyne Lavoie	Renée Turcotte
Rêvanous									
Un Prolongement					Carroll Godin	Carroll Godin			
Sans oublier le sourire						Nelly Jaumard et Marianne Dupéré		Nelly Jaumard et Marianne Dupéré	

TABLES DE CONCERTATION AUXQUELLES LE CRADI PARTICIPE + AUTRES MEMBRES EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE					
NOM DES COMITÉS	PHAS	Intégration en service de garde	Emploi	Sous comité Table Emploi TEVA	Accompagnement
Coordination de la Table	PHAS (grand comité et autres comités)	OPHQ	OPHQ	OPHQ	PIMO
Responsable du dossier au CRADI	Thérèse Colin	Thérèse Colin	Hélène Morin	Hélène Morin	Thérèse Colin
Associations					
Membres du CRADI	Solidarité de parents	Association l'Ouest de l'île (Irena Baird)			Solidarité de parents (à l'occasion)
	ATEDM	J'me fais une place en garderie (Christine Duquette)			
	RT 21	Solidarité de parents (Julie Turgeon) à l'occasion			
Autres représentants	ROPMM	Services de garde	ROPMM, RACOR		OPHQ
	Ex æquo	Centres de réadaptation	Action main-d'œuvre		PIMO
	Association Gilles de la Tourette	Hôpital Rivière-des-Prairies	CQEA chapitre Montréal		ROPMM
	Association Dysphasie +	RCPEIM	MELS- direction régionale		AlterGo
	AQRIPH	CÉGEP Marie-Victorin	Syndicat		
	AQIS	CSSS	Hôpital L-H Lafontaine		
	COPHAN	Ministère de la Famille, des Aînés, de la Condition féminine	Emploi-Québec – Direction de la planification – Service aux entreprises		
			Association multi-ethnique		
			SPHÈRE-Québec		
			L'Intégrale, Lucie-Bruneau, OPHQ		
			Services Canada		
			Comité santé mentale et travail		

TABLES DE CONCERTATION AUXQUELLES LE CRADI PARTICIPE + AUTRES MEMBRES EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE					
NOM DES COMITÉS	Transport	Justice	Comité famille CRÉ	Table sous-régionale du Nord	Table sous- régionale de l'Est
Coordination de la Table	RUTA		CRÉ	Services de réadaptation L'Intégrale	Centre de réadaptation Gabrielle Major
Responsable dossier au CRADI	Julie Cadieux	Thérèse Colin	Thérèse Colin	Thérèse Colin	Hélène Morin
Associations					
Membres du CRADI	Corporation L'Espoir (Martine Rainville)	ATEDM		AMDI	Un Prolongement
	Joie des Enfants (Caroline Lévesque)			Parrainage civique Montréal	Parrainage civique Les Marronniers
	APGM (Danielle Lachance)				Parrainage civique de l'Est
	RUTA (Valérie Larouche)				Centre au puits
	AMDI (Magali Vaydie)				APCGM
	Membres du ROPMM				Sans oublier le sourire
Autres représentants	OPHQ	Police	Centraide	OPHQ	OPHQ
	AlterGo	Association des services de réhabilitation sociale du Québec	Ministère de la Famille, des Aînés de la Condition féminine	Action main-d'oeuvre	Action main-d'oeuvre
	Table des aînés	Service correctionnel du Québec	ROCFM	Université de Montréal	École Irénée-Lussier
	Ex aequo (Marie Turcotte)	OPHQ	Table des commissions scolaires	Regroupement des écoles spéciales	École Antoine-de-St- Exupéry
		Curateur public	RCPEÎM	Centre jeunesse	Comité usagers Gabrielle Major
		CR Lisette-Dupras (recherche)	Ville de Montréal	CSSS	Centre jeunesse
		Aide juridique	Forum jeunesse	Association multiethnique	CSSS
		Service correctionnel canadien	TCRI (immigrants)	RPPADÎM	RPPADÎM
		CSSS (ouest de l'île et Pointe-de-l'île)	Table de concertation des aînés	Albert Prévost	Louis-H-Lafontaine
		Plaidoyer victime	Santé publique	Centre François-Michelle	Rivière-des-Prairies
		CR Lisette-Dupras et Gabrielle Major, Miriam, L'Intégrale	CSN	Ville de Montréal	Centre Paul Gratton

COMITÉ DE TRAVAIL AVEC DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS					
NOM DES PROJETS	Comité des délégués du communautaire au comité régional de liaison	Comité régional de liaison Agence / CSSS / Organismes communautaires	Comité plan d'action régional DI-TED	Comité TGC-DI-TED	Comité régional de l'entente MELS-MSSS
Leader du comité	Coresponsabilité des organismes communautaires	Agence sss	Agence sss	Agence sss	Agence sss Direction régionale du MELS
Responsable dossier au CRADI	Thérèse Colin	Thérèse Colin	Thérèse Colin + Hélène Morin	Thérèse Colin	Thérèse Colin
Membres du CRADI			ATEDM : Carmen Lahaie	ATEDM : Carmen Lahaie	ATEDM : Carmen Lahaie
			ATEDM : Électra Dalamagas		
Autres représentants	ROPMM	Agence + santé publique (3)	Agence		CSSS
	RACOR	ROPMM	CSSS(5)		Agences SSS
	RAPSIM	RACOR	CRDI (5)		Commissions scolaires
	COMACO	RAPSIM	Pédo / psychatrie (3)		OPHQ
	RAFS	COMACO	Centre jeunesse (1)		Centres de réadaptation
	RIOCM	RAFS	Milieu scolaire (1)		DSP
		RIOCM	OPHQ		CHU
		CSSS (1)			Direction régionale MELS

COMITÉ DE TRAVAIL AVEC DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS					
NOM DES PROJETS	Accessibilité universelle STM	Groupe de travail transport STM - DI	Comité de vigie carte opus	Partenaires de la Ville de Montréal	Conseil d'administration de VSAQ
Leader du comité	STM	STM	STM	Coreponsabilité des organismes communautaires	VSAQ
Responsable dossier au CRADI	Julie Cadieux	Julie Cadieux	Julie Cadieux	Julie Cadieux	Hélène Morin
Membres du CRADI	RUTA (Valérie Larouche)	RUTA (Valérie Larouche)	RUTA (Valérie Larouche)		
	Joie des enfants (Lise Séguin et Caroline Lévesque)				
Autres représentants	Marie Turcotte (comité service à la clientèle du conseil d'administration de la STM)	Marie Turcotte	Ex aequo (Marie Turcotte)	Marie Turcotte (déléguée du comité)	Marie-France Marcil,
	STM (4)	STM	CRDI L'Intégrale (Jean Demers)	AlterGo	Diane Robert, artiste
			AQPA (Jean-Marie Grenier)	Société Logique	Marie-Josée Plouffe
			RAAMM (Mélanie Boucher)	ROPMM	Alain Marsan
			Société sclérose en plaque (Martin Laperle)	RAAMM	Chistian Blanchette, artiste
			Association des devenus sourds (Yann Lacroix)	Ville de Montréal (Lyse Chartrand)	Kelly Di Domenico
			As. Des pers. obèses (André Beauchamp)		Christine Cantin
			Ass. Des pers. paraplégiques (Nicolas Messier)		Gil Plasse, artiste
			STM		

PROJETS ET COMITÉS DE PROJETS					
NOM DES PROJETS	Projet Liens	Plan de transport	Soutien aux communications	Projet Élections municipales	
Leader du projet	ROPMM	ROPMM	ROPMM	Ex aequo	
Responsable dossier au CRADI	Julie Cadieux	Julie Cadieux	Julie Cadieux	Julie Cadieux	
	Associations				
Membres du CRADI	Espoir du déficient	RUTA			
	APCGM				
	Mouvement des personnes d'Abord				
	Joie des enfants				
	AMDI				
	J'me fais une place en garderie				
	Parrainage civique Montréal				
	Parrainage civique de l'Est				
	Centre communautaire Radisson				
	ATEDM				
	Centre Didache				
	RUTA				
Autres représentants	AlterGo + associations loisir	Ex aequo (Luc Forget)	RAAMM	Ex aequo	
	ROPMM + associations en DP	ROPMM	AlterGo	ROPMM	
	Contractuelles : Sylvie Gravel	RAAMM (Yvon Provencher)	Ville de Montréal	Ville de Montréal	
	Ville de Montréal	Ville de Montréal	Ex Aequo		
			ROPMM		

PROJETS ET COMITÉS DE PROJETS					
NOM DES PROJETS	Projet Ville Culture	Projet Ville Ombudsman	Projet Ville Greffe	Projet Ville chantier démocratie	Projet Site cavernicole St-Léonard
Leader du projet	CRADI	CRADI	CRADI	CRADI	CRADI
Responsable dossier au CRADI	Julie Cadieux	Julie Cadieux	Julie Cadieux	Julie Cadieux	Julie Cadieux
Associations					
Membres du CRADI					Parrainage civique Montréal
Autres représentants	GDA	GDA	GDA	Ville : Chantier démocratie	Arrondissement St-Léonard
	Ville de Montréal (Direction du développement culturel)	Ville : Service de l'Ombudsman	Ville : Service du greffe	Simplicom	Simplicom
	Simplicom	Simplicom	Simplicom		
			Equipe E-cité		

PROJETS ET COMITÉS DE PROJETS					
NOM DES PROJETS	Projet Ville Webmestre	Projet ville grands parcs site internet	Projet ville grands parcs signalisation		
Leader du projet	CRADI	CRADI	CRADI		
Responsable du dossier au CRADI	Julie Cadieux	Julie Cadieux	Julie Cadieux		
	Associations				
Membres du CRADI					
Autres représentants	GDA	Ville direction des grands parcs	Ville direction des grands parcs		
	Ville :Service webmestre	Simplicom	GDA		
	Simplicom				

Comités de travail du RUTA et de la table transport					
NOM DES PROJETS	Guide des besoins	Tempête de neige	Autobus annonce sonore et visuelle (SAEIV)		
Leader du projet	RUTA	RUTA	RUTA		
Responsable du dossier au CRADI	Julie Cadieux	Julie Cadieux	Julie Cadieux		
Associations					
Membres du CRADI	Mouvement des Personnes d'Abord	Martine Rainville (Espoir)	Mouvement des personnes d'Abord (René Beaulieu et Julie Arsenault)		
	AMDI	Caroline Lévesque (Joie des enfants)			
	RUTA				
	ATEDM				
Autres représentants	Société Logique	Marie Turcotte (Ex aequo)	Louise McGilvray (ADSRQ)		
	Association en DP	Mélanie Boucher (RAAMM)	Jacques Caron (RAAM)		
	Table des aînés	Jean-Marie Grenier (AQPA)	Marie Turcotte (Ex aequo)		
	Parents poussette				

LISTE DES AVIS ET PUBLICATIONS

Plateforme du CRADI

Stimuler tôt, agir ensemble, une intervention porteuse d'avenir, pour une vision renouvelée de la stimulation précoce des enfants présentant une déficience intellectuelle (mars 2009)

Avis

Novembre 2009 : Commentaires du ROPMM et du CRADI sur les balises pour le financement à la mission globale des organismes communautaires du cadre de financement du programme PSOC de la région de Montréal.

Novembre 2009 Avis du ROPMM et du CRADI sur le deuxième plan d'action du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en vue de la consultation régionale de Montréal.

Mars 2010 Participation à l'avis des regroupements régionaux en santé services sociaux de Montréal : Planification stratégique 2010-2015, Agence de la santé et des services sociaux.

Mars 2010 CRADI : avis sur la planification quinquennale de l'Agence de la santé et des services sociaux 2010-2015.

Communications lors de colloques

Avril 2009 Forum international sur handicaps, inclusion scolaire et supports pédagogiques dans le milieu scolaire à l'ère du numérique. Communication de Thérèse Colin sur la contribution du milieu associatif.

Novembre 2009 : Colloque du RIPPH : Milieux urbains, politiques municipales et personnes ayant des incapacités. Présentation d'affiches sur accessibilité universelle et communications, réalisations municipales..

ACTIVITÉS AVEC LES MÉDIAS

Communiqués de presse

- 1^{er} juin 2009 Semaine québécoise des personnes handicapées, on fête ça au grand jour (communiqué envoyé dans le cadre de la SQPH).
- 12 février 2010 Et si c'était vos fils ou vos filles (paru suite à l'article de G. Duchaine sur rue Frontenac).
- 8 mars 2010 : À la rencontre de la différence (communiqué envoyé dans le cadre de la SQDI).
- 31 mars 2010 Budget Bachand, la froideur des lucides (communiqué envoyé suite à la parution du budget).

Réaction à des articles

- Février 2010 Vivement la vigilance (réaction à l'article de G. Duchaine sur rue Frontenac).

Émission de télévision

- 2 mars 2010 Télécommunautaire Frontenac sur la Semaine québécoise pour la déficience intellectuelle.

LISTE DES ACRONYMES

AMDI	Association de Montréal pour la déficience intellectuelle
APCGM	Association de parents du centre Gabrielle Major
AQESS	Association québécoise des établissements de santé et services sociaux
AQIS	Association québécoise pour l'intégration sociale
AQRIPH	Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées
ATEDM	Autisme et troubles envahissants du développement
CAMO	Comité d'adaptation de la main d'œuvre
CDOC	Comité dynamisme des organismes communautaires
CIT	Contrat d'intégration au travail
CRDI	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
CRÉ	Conférence régionale des élus
CSDM	Commission scolaire de Montréal
CSSS	Centres des services sociaux
CTROC	Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
DI	Déficience intellectuelle
GCAS	Groupe de concertation en adaptation scolaire
GDA	Groupe défi accessibilité
MELS	Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PHAS	Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services
RAAM	Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain
RIOCM	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires
RIPPH	Réseau international sur le processus de production du handicap
ROPMM	Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain
RUTA	Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île Montréal
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
STM	Société de transport de Montréal
TED	Troubles envahissants du développement
TEVA	Transition école vie active